

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : . . . HARbour 1241*
SERVICE DE NUIT :
Administration : . . HARbour 1243
Rédaction : . . . HARbour 3679
Gérant : . . . HARbour 4897

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Vol. XXIII — No 116
TROIS SOUS LE NUMERO
Abonnements par la poste
Edition quotidienne
CANADA \$ 6.00
E.-Unis et Empire Britannique . . 8.00
UNION POSTALE 10.00
Edition hebdomadaire
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE . . 3.00

Trois oeuvres qui se tiennent

Les concours de français, l'oeuvre du Livre français, la presse catholique et nationale — Quelques notes sur la campagne de l'«Evangéline»

Avec une discrète simplicité, l'Association canadienne-française de l'Alberta vient de demander à ses amis de la province de Québec de l'aider à récompenser les vainqueurs de son concours de français.

Profitons-en pour noter une fois de plus les grandes difficultés auxquelles se heurtent un peu partout les minorités françaises et la méthodique et tenace façon dont elles s'efforcent de les surmonter.

Ces difficultés tiennent, pour une part, à leur qualité même de minorités, au fait qu'elles vivent dans une atmosphère étrangère à leur foi et à leurs traditions; elles tiennent, pour une autre part, à l'insuffisance, quand ce n'est pas à l'hostilité des lois.

Contre ces difficultés, l'une des principales armes qu'ont employées les minorités sont les concours de français.

Ceux-ci existent, présentement, dans les trois provinces de l'Ouest et aux Provinces Maritimes tout au moins. Leur objet est clair: il s'agit de marquer l'importance particulière du français, d'en stimuler l'étude.

Pour se rendre compte de la somme de travail et de dévouement qu'exigent ces concours, il faut bien se rappeler qu'ils se font en dehors de l'organisation scolaire régulière, que les programmes doivent être établis, les copies corrigées et les prix fournis par des volontaires. Et que cela se passe dans des régions où les groupes français sont souvent fort éloignés les uns des autres.

C'est un travail magnifique, et particulièrement fécond, auquel le groupe français de Québec a déjà, et pour son grand honneur, contribué, auquel il se doit de contribuer encore.

Par son inspiration et son objet, cette oeuvre des concours de français est toute voisine de celle du Livre français, à laquelle la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient de donner un nouvel élan.

La Saint-Jean-Baptiste, croyons-nous, a déjà expédié dans l'Ouest une vingtaine de caisses de livres français. On devine tout le plaisir que ces livres apporteront à nos amis de là-bas, quelle aide ils fourniront aux oeuvres de conservation nationale.

La société, en même temps, a aidé une oeuvre plus proche. Grâce à l'obligeance de ses collaborateurs du dehors, elle a pu constituer à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Cartierville, un noyau de bibliothèque nouvelle.

On connaît le mécanisme de l'oeuvre du Livre français. Il s'agit simplement de mettre à la disposition de ceux qui voudraient lire du français et ne possèdent point de livres le surplus de volumes français qui gisent inemployés dans tant de bibliothèques.

La Saint-Jean-Baptiste, dont les bureaux sont au numéro 1182, boulevard Saint-Laurent, Montréal (téléphone: Plateau 1131), sert d'intermédiaire entre donateurs et obligés. Elle recueille les volumes, en fait le choix, pour être assurée que chacun recevra ce qui lui convient le mieux et dont il a le plus besoin, pour écarter aussi les serpents qui pourraient se glisser dans la masse des livres à distribuer, etc.

Cette oeuvre est l'une des plus intéressantes dont s'occupe la Société, l'une de celles aussi qui s'accordent le mieux avec les circonstances actuelles, puisqu'elle n'exige qu'un minimum de débours pécuniaires.

Elle mérite tous les encouragements.

Concours de français, oeuvre du Livre français, fondation et défense des journaux avant tout voués à nos intérêts religieux et nationaux, tout cela se tient. (Que serait-il advenu, par exemple, des concours de français, si leurs promoteurs n'avaient pu s'appuyer sur des journaux amis?)

Nolons donc avec plaisir que la campagne en faveur de l'Evangéline parait se développer avec la plus consolante ampleur. Avant-hier, on marquait déjà un total acquis de \$8,103.50 sur les \$30,000 nécessaires. Et quels beaux exemples d'ingénueuse générosité, qui auront leur retentissement dans l'avenir! Des enfants, pour l'Evangéline, renoncent à leurs prix! Un curé, celui de Petit-Rocher, dont on doit prochainement célébrer les noces d'or sacerdotales, demande qu'on lui donne comme seul cadeau de fête... des abonnements à l'Evangéline, tandis que ses paroissiens décident de s'abstenir de fumer un mois durant et d'offrir à l'Evangéline le prix du tabac épargné.

On peut sourire, mais, au fond, n'est-ce point extrêmement touchant?

Il semble donc que l'épreuve pour l'Evangéline même aura été, en définitive, salutaire et bienfaisante. Elle aura éveillé, mobilisé des sympathies fécondes.

Nous en voudra-t-on de répéter aux amis de la presse catholique et nationale qu'il n'est pas nécessaire d'attendre pour aider un journal une crise tragique, qu'il est presque aussi important de l'empêcher de tomber en langueur et donc de perdre de sa puissance effective, que de le préserver de la mort brutale, que cela peut se faire par une minime collaboration de tous les jours?

Trois ou quatre modestes axiomes gardent toujours leur vieille efficacité: pas plus aujourd'hui qu'hier on ne récolte sans semer; qui veut la fin veut les moyens; l'union fait la force et les petits ruisseaux, les grandes rivières...

Ne l'oublions pas.

Omer HEROUX

aux contrôles du plus gros des avions. Les voyageurs qui l'accompagnent dans celui-ci sont: Mlle Jacqueline et Suzanne Trépanier, MM. André D'Astous, Henri Bélanger, de Québec, Jean-Charles Le-françois et le soussigné. Dans l'autre avion, piloté par W. Woollet, il y a MM. Hector Racine, H. B. Norris, Owen Dawson et R. Gauthreau.

Le moteur se met à ronfler, l'avion se lève jusqu'à l'autre bout du terrain pour prendre l'air nez au vent. L'autre appareil le suit de près. Un dernier coup d'oeil aux compte-tours, l'aiguille à huile, compas, altimètre, etc., et le monoplan se déplace, accélère sa course, atteint en roulant le sixième à l'heure avant de s'enlever sur un coup de manche à balai de l'habile Saunders.

Nulle impression désagréable: la sensation d'être poussé de bas en haut, de quitter le plancher des vaches pour l'élément des oiseaux. Personne cependant — faut-il le noter? — ne songe à roucouler à ce moment-là. Il n'y a que le confort. D'Astous, l'imperturbable D'Astous qui n'a rien de nouveau, le malheureux. Il quitte sur les visages les émotions des autres, racontant à sa voisine Mlle Jacqueline des exploits aériens.

Le français et moi-même, assis côte à côte sur les deux fauteuils d'arrière, nous nous écoutons vivre à quatre mille pieds d'altitude, regardant les champs défilent en bas comme les carreaux d'un échiquier montre, les rivières serpent à travers les accidents de terrain, les routes s'allongent comme des lignes jaunes sur le vert de plans gigantesques.

Yamaska, Sorel, Saint-François-du-Lac, Nicolet, les Trois-Rivières, comme les villes et les villages passent vite lorsqu'on les survole à quatre mille pieds d'altitude. Nous sommes au-dessus du fleuve, en face de Balzac. Au loin, de la fumée, beaucoup de fumée, l'un des nombreux feux de forêt qui dévastent actuellement le nord-ouest. Je signale à mon ami D'Astous Sainte-Anne de la Pérade, Grandin, le village de sir Lomer Gouin, — Saint-Casimir, en arrière, sur la rivière Sainte-Anne, Deschambault, qu'on aperçoit encore en survolant Sainte-Croix de Lotbinière.

Sur le fleuve, les navires semblent de gros sabots oubliés là par quelque enfant négligent. Des voiles semblables à des mouettes, des phares blancs à toit rouge, des boutées pareilles à des bouts d'atlatlètes balancés par la vague, voilà ce qu'on aperçoit en-dessous.

Bientôt on signale l'aéroport Saint-Louis, à Québec, où nous allons atterrir. L'appareil exécute un grand virage, baisse sensiblement. Les bois voisins approchent rapidement. On se demande si le pilote a l'intention d'y brancher l'appareil. On le dépasse pour prendre contact avec le sol d'une vaste prairie où l'avion roule quelque temps encore avant de s'arrêter en face des hangars de la compagnie.

Le lieutenant-gouverneur, S. H. M. Carroll, est là avec le maire de Québec, M. Lavoie et le ministre de l'Agriculture, M. Gauthier. Nous avons l'honneur d'être présentés à ces messieurs. Le pilote Saunders leur dit que nous avons fait le trajet en 75 minutes et que ses voyageurs se sont très bien conduits. Départ en automobile pour le Château-Frontenac où MM. W. A. Lawrence et H. Cook, représentants de la Canadian Airways, nous ont préparé une réception.

L'autre avion, qui nous a suivi à petite distance pendant tout le voyage, a tel point que nous pouvions voir ses occupants pour faire des signaux de la main, est arrivé une couple de minutes plus tard que nous.

Après un excellent lunch au Château, nous revenons à l'aéroport reprendre les airs afin de regagner Montréal. Dans notre appareil, Mlle Jacqueline Trépanier avait été remplacée par M. Jacques Verreault, de l'Événement, et M. Henri Bélanger par M. Lawrence, notre joyeux camarade.

L'histoire commence ici, — ou plutôt l'histoire commencerait ici, s'il nous était permis de raconter tout ce qui s'est passé au retour. Rien de grave, un voyage parfait par un temps idéal, mais un plaisir fou de certains incidents que la discrétion confraternelle nous recommande de taire.

Tout près de Nicolet, nous avons perdu un chapeau, un beau chapeau gris qui s'est échappé dans les airs par la glace baissée. Le camarade qui l'a perdu ne conserve aucun espoir de le retrouver. Et celui qui a pu le recevoir sur la tête, comme il a dû se sentir coiffé!

À cinq heures, exactement, nous reprenons contact avec le sol après une randonnée vertigineuse pour nous, habitués aux lenteurs des trains rapides et à celles des autos qui se traînent sur la route à 60 milles à l'heure.

Jean-Louis DUSSAULT

Avis à ceux qui voyagent

Tous billets, Europe et partout, émis au tarif des compagnies — Hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc., — service complet — LE DEVOIR-VOYAGES, 430 Notre-Dame Est. Téléphonez HARbour 1241.

Bloc-notes

Centralisation

Un ancien ministre à Ottawa, M. Cardin, s'est élevé fort sensément, hier, contre l'abus de centralisation qui enfle deux ou trois villes au détriment des centres ruraux et des campagnes; centralisation judiciaire, centralisation financière, centralisation commerciale et industrielle, tout se centralise aujourd'hui dans deux ou trois villes, chez nous; et le reste de la province va périssant. Les petites villes n'offrent plus aux jeunes gens les carrières et l'avenir qu'elles leur offraient il y a quelques générations; elles se désertent et se vident par degrés. Et le mal gagne les campagnes. Présentement, Montréal, Québec, les Trois-Rivières, Hull, Sherbrooke drainent tout, — et, principalement Montréal. Au dernier recensement l'on a pu se rendre compte que notre province s'urbanise à grande allure et que c'est l'une des parties du pays où il reste le moins de gens dans la campagne. Il est bien beau, dit excellemment M. Cardin, de prêcher le retour à la terre; mais si l'on commençait par cesser de centraliser? Ce serait commencer par le commencement. Au train où vont les choses, notre population, dans une ou deux décades, habitera surtout une ou deux villes et les centres ruraux agoniseront. Une masse de gens n'entrevoient, en effet, d'autre avenir que le fonctionnarisme ou les postes de subalternes dans les grandes administrations. Et pour peu que cela continue, on ne pourra plus prétendre que le pays le plus centralisé du monde, peut-être, c'est la France, où presque toutes les activités sont à Paris; ce sera la province de Québec, avec Québec, capitale des fonctionnaires et Montréal, capitale des affaires. Hors cela, restera-t-il des petites villes jadis importantes et qui sont en passe de devenir des endroits où l'on reste parce qu'on n'a pas trouvé moyen d'en sortir? Il semble pourtant qu'avec les facilités de communications présentes, elles devraient reprendre leur importance et leur charme de jadis, tant la vie y est plus agréable, plus saine et plus heureuse que celle de la cité désmesurément enflée.

Dépenses de voyage

Un journaliste curieux s'est imaginé de rechercher s'il y avait les frais de voyage des employés aux Chemins de fer Nationaux sont fort élevés. Pour se renseigner, il a parcouru les comptes publics de 1931 et il y a fait des relevés intéressants. Ainsi, les dépenses de voyage des 91,416 employés de notre réseau ferroviaire ont été, pour 1931, de \$1,680,000 soit \$18.38 par tête. Pendant la même année, les dépenses de voyage des quelque 45,580 fonctionnaires du gouvernement fédéral ont été de \$4,580,000, soit \$99.25 par tête, — six fois plus que celles des employés des Chemins de fer Nationaux. Rien qu'au ministère fédéral de l'Agriculture, en 1931, les frais de voyage ont atteint la somme de \$1,180,690, et à celui de la défense nationale, de \$545,300; cela fait pour deux seuls ministères une somme plus élevée que celle de toutes les dépenses aux Chemins de fer Nationaux, pour les mêmes fins. Dans les \$4,580,000 dépensés par le gouvernement et les ministères fédéraux en frais de voyage, pour 1931, il y a les frais de la délégation à la conférence impériale, à Londres; mais l'on ne fait pas entrer les sommes importantes dépensées pour réceptions, dîners, etc., par la mission à Londres, dont firent partie MM. Bennett, Dupré, Guthrie, Stevens, avec tout un personnel de secrétaires, etc. En fait, ces frais de voyage, de déplacements, etc., sont bien plus élevés pour nos gouvernants et nos fonctionnaires fédéraux que pour l'ensemble des employés du réseau ferroviaire national. S'il y a eu extravagance quelque part, ce serait moins au C.N.R. qu'à Ottawa même, conclut le calculateur aussi curieux qu'indiscret.

G. P.

Ce que coûteraient les allocations si l'on commençait au cinquième enfant

Beaucoup de gens qui admettent le bien-fondé des allocations familiales sont portés à croire que la crise actuelle oblige à en différer l'établissement au Canada, parce qu'elles seraient un fardeau trop lourd pour l'industrie et le commerce.

C'est une erreur. En France et en Belgique, les patrons donnent des allocations à tous les enfants à charge sans paraître accablés sous le fardeau. Nous proposons qu'au Canada l'allocation soit versée à partir du troisième enfant, ce qui éliminerait au moins les trois quarts du total. Nous avons même suggéré que, vu les circonstances difficiles que nous traversons, l'on pourrait commencer sur une échelle encore plus modeste, en versant par exemple l'allocation à partir du quatrième ou même du cinquième enfant.

Si l'on se donne la peine de calculer la proportion d'enfants qui reste quand on élimine du total les trois ou quatre premiers enfants de chaque famille, l'on aboutit à une véritable surprise. Il est impossible de faire ce calcul d'une façon précise pour le Canada, faute de statistiques. L'on peut cependant se faire une idée approximative

A Ottawa

«Cessons de tout centraliser», dit M. Cardin

Le député de Richelieu veut la décentralisation — La loi des faillites présente et les cessions de biens par les cultivateurs — Les crédits de M. Sauvé — Incident Howard

MM. GUTHRIE ET GAGNON SONT DE L'AVIS DE M. CARDIN

(Par EMILE BENOIST)

Ottawa, 19. — Grosse journée parlementaire, à tous les points de vue. Il y a d'abord eu trois séances, le matin, l'après-midi et dans la soirée jusque bien au delà de onze heures, le temps régulièrement prévu pour l'ajournement. Demain soir encore la Chambre, d'après une entente qui a été conclue, ne tiendra pas compte du règlement de l'ajournement à 11 heures. Pour la récompenser de cette violation qui lui convient, M. Bennett lui permettra de ne pas s'écarter samedi.

Le principal débat de la journée s'est fait sur le bill pour modifier la loi des faillites. Ce bill intéresse particulièrement la province de Québec, en tant qu'il comporte un article stipulant que la loi fédérale des faillites ne s'appliquera plus aux cultivateurs de la province de Québec.

Quant au reste, le débat qui s'est fait sur ce projet de loi intéresse

encore la province de Québec parce que l'ancien ministre de la marine, M. Arthur Cardin, a vigoureusement défendu la thèse de la décentralisation judiciaire et l'incident de la décentralisation en général.

M. Cardin considère que notre législation est mal orientée, qu'elle a pour effet de tout attirer vers les grandes villes. A quoi bon prêcher le retour à la terre, si l'on continue de vouloir centraliser dans les grands centres? A mesure que l'on diminue l'importance des petites villes, des petits centres ruraux, on se trouve à accentuer le mouvement des campagnes vers la grande ville. N'est-ce pas le contraire qui devrait avoir lieu? L'heure n'est pas à la centralisation mais à la décentralisation.

L'ancien ministre de la marine eût voulu faire amender le bill de la loi des faillites dans le sens de la décentralisation. Un amendement qu'il a proposé aurait eu pour effet de stipuler que la mise en faillite ne peut avoir lieu que dans le district judiciaire où le failli fait affaires. D'après la loi telle qu'elle existe le règlement d'une

ve du résultat par une statistique très précise du ministère du travail de Belgique.

Le 30 septembre 1931, il y avait 361,331 chefs de familles qui recevaient des allocations des caisses de compensations belges et le nombre total des enfants allocataires était de 620,731, ce qui donne une moyenne de 1.71 enfant par famille. Voici comment ces enfants étaient distribués dans les familles d'après leur rang:

Enfants, 1er rang, . . . 361,331
Enfants, 2ème rang, . . . 154,898
Enfants, 3ème rang, . . . 60,655
Enfants, 4ème rang, . . . 25,725
Enfants, 5ème rang et suivants, . . . 18,125

Nous invitons les lecteurs à faire eux-mêmes le calcul. La suppression des deux premiers enfants élimine près des cinq sixièmes du total (516,229); en enlevant les enfants des trois premiers rangs, l'on supprime plus des trois quarts des allocations; les 18,125 enfants qui restent quand on enlève les quatre premiers, ne représentent plus que le 34ème du total!

Nous admettons volontiers que la proportion d'enfants éliminés serait moindre pour le Canada, parce que la natalité y est plus forte qu'en Belgique. Il est certain, tout de même, que l'on ne risque pas de se tromper en affirmant que si l'on commençait à verser chez nous des allocations à partir du cinquième enfant à charge, on éliminerait au moins les dix-neuf vingtièmes du total.

On ne nous fera pas accroire que les patrons canadiens vont tous tomber en déconfiture s'ils s'imposent, pour les familles nombreuses de leurs ouvriers, le vingtième de l'effort que font actuellement les patrons français et belges.

Que représenterait le coût des allocations ainsi comprises par rapport à la somme globale des salaires? En 1921, il y avait environ 2,850,000 enfants au-dessous de 14 ans dans le Canada entier. Le vingtième de ce total donne 142,500; à \$50 par enfant, nous arriverions au total de \$7,125,000, soit moins de 1 pour cent de la somme globale des salaires, laquelle dépasse de beaucoup le milliard.

Si l'on restreignait l'allocation aux seuls salariés des villes, le coût en serait ramené à moins de 3-10 de un pour cent des salaires. Ce qui veut dire que pour chaque \$100 payé en salaires, le patron devrait payer 30 sous pour les allocations.

La charge serait insignifiante pour le commerce et l'industrie, mais les familles très nombreuses, celles qui souffrent le plus sous le régime actuel, en recevraient un sensible soulagement.

A qui reviendra l'honneur de fonder la première caisse de compensation en Amérique?

Léon LEBEL, S. J.

faillite à Chicoutimi ou à Gaspé peut se faire à Montréal, ce qui est absurde. Pareille absurdité se produirait encore à l'avenir, car l'amendement de M. Cardin a été rejeté.

Le ministre de la Justice, M. Guthrie, a cependant laissé entendre que la loi pourra être amendée de nouveau si elle ne donne pas satisfaction. Mais satisfaction à qui? S'imaginera-t-on de se demander si cette loi est satisfaisante au point de vue social? M. Cardin a exposé aujourd'hui le point de vue social de la question. Le législateur fédéral n'en a pas tenu compte. C'est malheureux.

Le reste de la journée parlementaire, qui s'est prolongée démesurément, a été pris par l'étude des crédits budgétaires. Le ministre de l'Agriculture a obtenu à peu près tous les siens et le ministre des postes n'a encore rien obtenu. Il est vrai que les crédits postaux se votent d'un seul coup.

Nous résumons, les incidents et les débats de la journée.

L'incident Howard

Cet incident n'aura pas de suite. Le premier ministre avait ramené sur le tapis, mercredi après-midi, cette affaire déjà ancienne, en menaçant le député libéral de Sherbrooke, s'il ne fournissait pas d'explications à propos de certaines remarques qu'il avait faites le 13 avril dernier, de faire juger son cas par le comité parlementaire des privilèges et des élections.

Le 13 avril, prenant part au débat sur le budget, M. Howard avait laissé entendre que des gens qui étaient dans le secret du gouvernement n'avaient pas voulu, lors du dernier emprunt de conversion, échanger leurs obligations de la Victoire pour de nouveaux titres. Cette déclaration avait profondément froissé plusieurs membres du cabinet, notamment le premier ministre et le ministre des finances.

Pour leur faire plaisir, M. Howard s'est décidé, cet après-midi, à s'expliquer. «J'ai relu, dit-il, les remarques que l'on me reproche. Je ne vois rien à changer dans ce que j'ai dit. Cependant comme mes paroles semblent mal interprétées, que certains ministres leur prêtent un sens qu'elles n'ont pas, je tiens à déclarer que je n'ai pas voulu faire la moindre insinuation contre aucun ministre et aucun député.»

Cela met évidemment fin à l'incident.

Pas de séance samedi

Le premier ministre fait une offre à l'opposition: Il n'y aura pas de séance samedi, à la condition que le règlement qui fixe l'ajournement à onze heures du soir ne s'applique ni ce soir, ni vendredi soir. M. Bennett explique qu'il a déjà parlé de cela au chef des progressistes albertains, M. Gardiner, qui accepte la condition.

M. Ernest Lapointe, au nom de la députation libérale, accepte aussi.

La loi des faillites

La Chambre se reforme en comité plénier et reprend l'étude du bill qui modifie la loi des faillites. M. Arthur Cardin, ancien ministre de la Marine, soumet d'abord un amendement au deuxième alinéa de l'article 27 du bill, qui se lit comme suit:

«Est abrogé le paragraphe deux de l'article soixante-trois de ladite loi, et remplacé par le suivant: (2) Le présent article n'est pas applicable si, dans la province où le défendeur a son principal bureau d'affaires, il existe une loi pourvoyant à l'enregistrement de cette cession et si la cession est enregistrée en conformité de ladite loi.»

L'effet de l'amendement Cardin c'est faire stipuler que la mise en faillite ne peut avoir lieu que dans le district judiciaire où le failli fait affaires, district tel que défini et établi par les lois de la province.

Et M. Cardin explique ce qui en est. Dans la province de Québec, à l'heure actuelle, la faillite de quel-

qu'un qui fait affaires par exemple à Chicoutimi ou à Gaspé, peut être demandée et enregistrée à Montréal ou dans une autre ville fort éloignée du lieu où le failli faisait affaires.

C'est d'ailleurs ce qui se produit la plupart du temps et il en résulte une centralisation judiciaire qui, du point de vue social, ne peut être que dommageable. Ce qui se passe dans la province de Québec se fait aussi dans les autres provinces et avec les mêmes conséquences regrettables.

La concentration des études d'avocats dans les grands centres, dit M. Cardin, assèche les petites villes. Pourquoi ne pas fournir à celles-ci une chance de survie et même de progresser? La crise dont nous souffrons actuellement en est une de centralisation à outrance, de centralisation industrielle, de centralisation professionnelle, etc. La grande ville absorbe et retient tout. On commence à se rendre compte du danger que cela comporte et la propagande en faveur du retour à la terre ne s'inspire pas d'autre chose que du principe de la décentralisation. Le retour à la terre, c'est bien beau; mais avant de décentraliser, si l'on commençait par ne plus centraliser?

En 1921, une loi fédérale des faillites a été substituée aux lois provinciales qui avaient opéré jusque là. Ce fut une erreur. La loi fédérale, si l'on veut bien considérer les choses telles qu'elles sont, n'a pas donné satisfaction. Les créanciers ne sont pas mieux protégés, l'administration de la loi est onéreuse, dans la province de Québec en particulier.

Le bill pourvoit à la nomination d'un surintendant des faillites. En définitive, cela se traduira par l'établissement d'une bureaucratie détestable. Le règlement des faillites ne se fera plus que dans les grands centres, encore de la centralisation. Dans la province de Québec, tout se centralise à Montréal ou à Québec.

C'est un mal, mal social contre lequel il est urgent de réagir. Voici que la nouvelle loi des faillites accentue encore cette centralisation malsaine et dangereuse.

Peut-on sérieusement prêcher le retour à la terre, quand toute notre législation a pour effet d'attirer les gens vers les grandes villes? A l'heure qu'il est les avocats des petits centres, on pourrait dire les petits centres ruraux, ont peine à vivre. Toutes les causes s'en vont vers les grandes villes, les plus grandes villes. L'avocat, pour ne pas dire le professionnel en général, des petits centres a pourtant sa compétence. Il y a des choses qu'il connaît mieux que les plus grands spécialistes des grandes villes.

M. Guthrie

Le ministre de la Justice, M. Guthrie, intervient. En vertu de l'Acte de l'Amérique britannique du nord, le fédéral a juridiction en matière de faillite. Jusqu'en 1921, le fédéral cependant ne s'était pas prévalu de ce pouvoir. Mais quand il l'a fait, pour mettre de l'uniformité dans les lois régissant les faillites, il était dans son plein droit. Si M. Cardin regrette la tendance à la centralisation judiciaire dans la province de Québec, il pourrait demander au procureur général de cette province d'y remédier.

L'adoption de l'amendement proposé, dit M. Guthrie, entraînerait de grands frais, même s'il ne devait s'appliquer qu'à la seule province de Québec. Celle-ci a vingt districts judiciaires, mais il n'y a pas un greffe des faillites dans chacun de ces districts. En fait, l'établissement de greffes de faillites a été autorisé, par arrêté ministériel fédéral, dans douze districts; mais les douze bureaux n'ont jamais été organisés. L'établissement de vingt greffes de faillites nécessiterait une dépense considérable, sévère.

M. Cardin rétorque qu'il n'en coûterait pas si cher, il suffirait par exemple de demander aux fonctionnaires actuels de se charger du travail. Cela ne représenterait pas une besogne accablante. Quoi qu'il en soit il vaut mieux que le règlement d'une faillite se fasse dans le lieu où le failli faisait autrefois affaires. Cela peut prévenir bien des malheurs. Un homme est gêné de faire examiner ses affaires en la présence des gens qui le connaissent, si ses affaires ne sont pas très claires.

M. Guthrie observe que si le règlement d'une faillite n'a pas lieu à l'endroit où le failli faisait affaires c'est que la majorité des créanciers l'ont voulu ainsi.

Si le ministre nous disait que c'est la majorité en nombre et non la majorité en valeur des créanciers qui pourrait décider de cela, répond M. Cardin, j'aurais alors ce que c'est le moindre mal. Mais comme c'est la majorité en valeur qui décide, la majorité en valeur qui

(Suite à la 2ème page)

L'Encyclique «Caritas Christi»

NOUS LA PUBLIERONS EN BROCHURE — ON PEUT TOUT DE SUITE DONNER SES COMMANDES

Dès que le texte en sera arrivé au Canada, nous publierons en brochure, collection du Document, la version française de l'Encyclique dont le télégraphe nous apporte aujourd'hui le résumé.

Ce sera, suivant la longueur, une brochure à 5 ou à 10 sous, avec les larges coupures ordinaires par quantités.

On peut dès maintenant adresser ses commandes au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal (tél. Harbour 1241).

Les négociations de "Jafsie"

La police du New-Jersey cherche encore à jeter un peu de clarté — Elle interroge une institutrice de Brooklyn et sa fille — Leur version

Hopewell, New-Jersey, 20. (S.P.A.) — La police continue à travailler pour jeter un peu de clarté sur les négociations de "Jafsie", le Dr John-F. Condon, qui ont coûté une rançon de \$50,000 au colonel Lindbergh. Les policiers ont interrogé hier, dans le bureau du procureur du district une institutrice de Brooklyn, Mme Mary-G. Ford, sur ses relations avec le Dr Condon. Les policiers ont en même temps interrogé sa fille, Mlle Gertrude Ford, dans une autre pièce. Elles ont pratiquement déclaré toutes deux la même chose et on les a relâchées. Le procureur du district, M. W.-F. X. Georgehan, a déclaré qu'il ne savait pas pour le moment s'il devait croire leur histoire ou non et que les recherches vont se poursuivre.

C'est un renseignement venu d'une école publique qui a lancé les policiers sur cette piste. On avait entendu Mme Ford appeler le Dr Condon au téléphone et on savait qu'elle s'était absente de l'école vers le temps de l'enlèvement. Lorsqu'on lui a parlé de cette conversation téléphonique avec "Jafsie", Mme Ford a nié et déclaré qu'elle avait appelé le médecin de sa fille.

Au cours de l'interrogatoire, elle a fini par admettre que l'idée de s'adresser au Dr Condon lui était venue lorsqu'un détective privé est venu la voir pour une autre affaire et a discuté devant elle l'affaire Lindbergh.

Elle a donc écrit au Dr Condon, demandant à le voir pour une affaire personnelle et ajoutant qu'elle aimerait à rendre service dans l'affaire Lindbergh. Il lui a répondu par lettre en lui demandant son numéro de téléphone. Elle lui a donné son numéro à l'école. Le Dr Condon l'a appelée et elle lui a demandé \$2,500, une somme de \$1,700 pour régler un compte et \$800 pour sa fille qui veut faire du cinéma. Le Dr Condon lui a dit d'écrire, mais elle s'est contentée de téléphoner à plusieurs reprises sans jamais le trouver chez lui.

Mme Ford a expliqué son absence de l'école vers la date de l'enlèvement en disant qu'elle avait été malade en même temps que sa fille. Elle a donné le nom du médecin qu'elle aurait alors fait appeler. Les autorités ont dit qu'elles vérifieraient cette partie de l'histoire. Et le procureur Georgehan a ajouté qu'il demanderait à M. le Dr Condon de se rendre au bureau ce matin avec les lettres de Mme Ford.

La pègre coopère

New-York, 20. (S. P. A.) — Morris Rosner a donné hier une entrevue au *World-Telegram* où il déclare que toutes les bandes organisées de "l'underworld" ont consenti à suspendre leurs hostilités et à coopérer ensemble pour retrouver l'enfant de Lindbergh. Rosner a ajouté que le monde de la pègre a dépensé des milliers de dollars pour nolisier des avions et envoyé ses propres investigateurs un peu partout aux Etats-Unis et au Canada.

La première chose qu'il a faite, ce fut d'aller voir tous les chefs de bande pour s'assurer de leur concours. Ils ont tous accepté. Et ils ont commencé leur travail en questionnant tous les "gangsters" qui se cachaient, soit qu'ils fussent recherchés par la police, soit que leur tête fut mise à prix par une bande rivale. Ils étaient questionnés tant qu'ils n'avaient pas expliqué pourquoi ils se cachaient. Une certaine de bandits ont été ainsi interviewés. Rosner réussissait toujours à les atteindre par l'intermédiaire de leur propre bande.

Nécrologie

BOURASSA — A Montréal, le 17, à 47 ans, Mérida BOURASSA, fille de feu Joseph BOURASSA et de Mathilda Courtemanche.

BRODEUR — A Montréal, le 18, à 78 ans, Joseph BRODEUR.

CAMPEAU — A Montréal, le 18, à 70 ans, Melboure Brunet, épouse de Damien Campeau, autrui de Ste-Scholastique.

DANSEREAU — A Montréal, le 19, à 87 ans, François-Xavier Dansereau, autrui de Dansereau, épouse d'Alphonse Gaudet.

GAUTHIER — A Montréal, le 19, à 60 ans, Laurent-Ernest Gauthier, de Larouchette, fils de François Gauthier, épouse d'Anna Gaudet.

GAUTHIER — A Montréal, le 17, à 28 ans, Norbert Gauthier, épouse de Maria Morissette.

GIGNAC — A Montréal, le 17, à 49 ans, J.-Alphonse Gignac, employé du C.P.R., épouse d'Anna St-Hilaire.

HAMEL — A l'hôpital Notre-Dame, le 17, à 30 ans, Germaine Laurendeau, épouse d'Armand Hamel.

LABELLE — A Montréal, le 19, à 25 ans, Germaine Labelle, enfant de feu Aldéric Labelle et Angèle Lapierre.

DALLAIRE — A Montréal-Nord, le 18, à 74 ans, Edmond Dallaire, épouse de Germaine Hamel.

LACOMBE — A Lavaltrie, le 17, à 72 ans, Mme G.-A. Lacombe, épouse du Dr G.-A. Lacombe, ex-M.P.P. et registraire.

LAMBERT — A Montréal, le 18, à 65 ans, Ferdinand Lambert, épouse de Joseph Lambert.

LAPIERRE — A St-Vincent de Paul, le 17, à 61 ans, Albert Lapierre, épouse en premières noces de feu Eugénie Bélanger, 2ème noces d'Alphonse Ménard.

LEBLANC — A Montréal, le 17, à 77 ans, Hector LeBlanc, employé civil, épouse de feu Emélie Piette.

LEBLANC — A Ville St-Laurent, le 18, à 69 ans, Mme Emélie LeBlanc, épouse de Joseph LeBlanc.

LEBISTE — A St-Edouard de Naperville, le 18, à 72 ans, Dalmace LeBiste.

MASSICOTTE — A Montréal, le 18, à 66 ans, Mme veuve Elzéar Massicotte, née Hermine Gout.

QUIMET — A Montréal, le 17, à 29 ans, Mme Juliette Quimet, épouse de Léon Quimet.

POIRIER-JOYAL — A Montréal, le 17, à 75 ans, Célaire Joyal, épouse de feu H.-F. Poirier.

PROVENCHER — Le 17, Lucienne Provencher, à 23 ans.

rendu service à Lindbergh, même s'il n'a pas réussi à retrouver l'enfant. Il a pu faire avorter une douzaine de tentatives de chantage. C'est ainsi qu'en une circonstance une bande du Broadway a appris que des gens qui se prétendaient des ravisseurs de l'enfant étaient prêts à traiter. Après trois jours de négociations, quatre des membres de la bande sont allés rencontrer les prétendus ravisseurs dans un restaurant de l'East Side. Un taxi est venu les prendre et les a conduits sur un quai désert. Quatre hommes se sont alors présentés et leur ont demandé s'ils avaient l'argent. Les bandits du Broadway ont répondu que oui et en fait les bandits qui se sont occupés de rechercher l'enfant avaient toujours l'argent nécessaire lorsqu'ils s'embarquaient dans une expédition de ce genre — l'argent de la pègre et non pas celui du colonel. Mais ils se sont alors aperçus qu'il y avait quelque chose de louche et ils ont fait avouer aux ravisseurs, à la pointe du revolver, qu'il s'agissait d'une supercherie. Il fut fortement question de faire un exemple sur le champ.

Rosner a déclaré qu'il avait été recommandé au colonel Lindbergh, par trois hommes différents, un ancien membre du cabinet, un membre du Congrès de New-York et un bureau d'avocat renommé. On a requis son concours parce qu'il est depuis dix ans reconnu comme un arbitre par les bandes en guerre les unes contre les autres. Il n'est pas un bandit, mais un homme d'affaires. Il fait de l'immobilier depuis des années, mais ses affaires sont tombées à rien depuis qu'il s'est occupé de rechercher l'enfant de Lindbergh. Il avait des amis à Washington parce qu'il avait déjà été chargé de missions délicates par le gouvernement. Il a accepté de s'occuper de l'affaire Lindbergh à la condition de n'avoir pas à rendre de comptes à la police.

Le Dail adopte le bill de Valera

Par 77 voix contre 60, les députés de l'Etat libre d'Irlande décident d'abroger définitivement le serment parlementaire de fidélité à la couronne britannique — Le bill comprend aussi trois mesures — "Nous exécutons la volonté populaire", dit M. de Valera

Dublin, 20 (S. P. C.). — Par 77 voix contre 60, le Dail Eireann a définitivement adopté le bill du président Eamon de Valera pour abroger le serment parlementaire de fidélité à la couronne britannique.

Exprimant une opposition sans restriction, M. J. MacDermott, député indépendant, a soutenu que le bill devrait être retiré jusqu'à la conférence économique impériale qui aura lieu à Ottawa. Il a accusé M. de Valera de nourrir une haine égale contre l'ancienne administration du gouvernement Cosgrave et contre l'Angleterre.

"L'abrogation du serment d'allégeance est une question qui ne concerne que l'Etat libre. Aucun être sensé ne peut dire que le bill constitue un acte de séparation de l'Etat libre et de l'Empire", a dit M. de Valera dans un discours qui a mis fin au débat.

Quatre l'abrogation du serment, le bill comprend trois mesures destinées à conformer la constitution de l'Etat libre aux intentions du gouvernement d'écarter toute restriction que la Grande-Bretagne pourrait apporter à l'administration de l'Etat libre.

L'une de ces mesures est destinée à abroger un article constitutionnel qui frappe de nullité tout ce qui dans la constitution de l'Etat libre est incompatible avec le traité anglo-irlandais.

Une troisième partie du bill aura pour effet de supprimer de la constitution de l'Etat libre les mots "aux termes du traité ci-annexé". Une quatrième partie contient les titres et sous-titres du bill.

Un amendement proposé par M. Patrick McGilligan, adhérent au parti conservateur de M. Cosgrave, a nécessité le premier vote de la séance. M. McGilligan demandait la suppression de la deuxième partie du bill. Il a dit que M. de Valera a obtenu du peuple un mandat pour abroger le serment d'allégeance, lors des élections de mars, mais non pour mettre la constitution au-dessus du traité anglo-irlandais. L'amendement qu'il proposait aurait pour effet de maintenir le traité comme instrument supérieur de politique.

M. de Valera

Le président de Valera s'est levé dès que M. McGilligan eut cessé de parler. Il a réaffirmé sa décision de faire adopter le bill tout entier. Le gouvernement, a-t-il dit, a parfaitement droit de faire ce qu'il fait. La prestation du serment d'allégeance ne peut être obligatoire que si l'Etat libre l'impose lui-même.

La question, a-t-il continué, repose sur celle de l'égalité de l'Etat libre avec les autres pays du Commonwealth britannique. Les autres dominions peuvent supprimer le serment d'allégeance s'ils le veulent. Nous avons le même droit et nous allons abroger le serment d'al-

légance. Il est de notre intérêt de le faire. Le peuple veut l'abrogation et nous allons exécuter la volonté populaire. Nous le faisons sans enfreindre le traité.

(On sait que le gouvernement britannique a déclaré à plusieurs reprises qu'il considérerait l'abrogation du serment comme une violation du traité. Tout récemment, le secrétaire d'Etat pour les Dominions, M. Thomas, a dit aux Communes qu'on ne pourrait raisonnablement demander à la Grande-Bretagne de conclure de nouveaux traités avec un pays qui n'observe pas ses engagements.)

Amendements rejetés

L'amendement McGilligan a été rejeté à huit voix de majorité. C'est aussi à cette majorité qu'un deuxième amendement a été rejeté et que le bill a été définitivement adopté.

Le deuxième amendement avait pour but de garder aux fonctionnaires transférés de Grande-Bretagne après la signature du traité de 1921 le droit de prêter le serment de fidélité à la Couronne.

Le bill sera maintenant soumis au Sénat, où il se heurtera à une forte opposition. M. de Valera n'a pas clairement indiqué l'attitude qu'il prendra si le Sénat renvoie le bill au Dail.

Un autre projet de loi, contenant ceux que le Dail aura à étudier, c'est le projet gouvernemental de cesser de verser au trésor britannique les 3,000,000 de livres sterling d'annuités foncières pour amortir les emprunts qui ont permis aux fermiers irlandais d'acquiescer leurs terres.

En faisant adopter par le Dail son bill pour l'abrogation du serment d'allégeance, M. de Valera se trouve avoir rempli la plus retentissante de ses promesses électorales.

"Cessons de tout centraliser", dit M. Cardin

(Suite de la 1ère page)

compte et que les gros créanciers d'une faillite sont d'habitude des gens de la ville, cela revient à dire que le règlement de la plupart des faillites a lieu dans les grandes villes. Et c'est ainsi que la loi des faillites contribue fortement à la centralisation.

Sans vouloir admettre l'amendement de M. Cardin, le ministre de la justice a fait la quasi-promesse de faire augmenter par arrêté ministériel le nombre des greffes de faillites dans la province de Québec.

M. Cardin a fait observer là-dessus que telle augmentation ne fera pas disparaître le fait que le règlement d'une faillite sera encore possible en dehors du district judiciaire où le failli faisait affaires.

L'augmentation du nombre des greffes de faillites sera fort opportune, mais personne ne sera dans l'obligation de se servir de tel greffe plutôt que de tel autre. Et l'on continuera de voir des faillites de Gaspé et de Chicoutimi se régler à Montréal.

L'amendement de M. Cardin a été rejeté. Les autres articles du bill ont passé sans peine. Parmi ces articles, il en est un qui stipule que les cultivateurs de la province de Québec ne pourront se prévaloir des dispositions de la loi fédérale des faillites pour déposer leur bilan. Cette recommandation avait été faite à la Chambre par le comité spécial (présidence de M. John Hackett, député conservateur de Stanstead) qui avait été nommé pour étudier le bill d'abord soumis par M. Guthrie. L'amendement en question se lit ainsi:

"Lorsque les obligations d'un débiteur insolvable (autre qu'un débiteur résidant dans la province de Québec qui se livre exclusivement à l'exploitation d'une terre ou à la culture du sol envers ses créanciers) sont telles qu'il est impossible de les payer, le débiteur peut, à tout moment, avant qu'une ordonnance de séquestre soit rendue contre lui, faire cession de tous ses biens au profit général de ses créanciers."

Le bill a non seulement été voté en comité mais il a subi également la formalité de la troisième lecture. Il est maintenant référé au Sénat.

A propos de la nécessité d'une décentralisation judiciaire, M. Onésime Gagnon, député conservateur de Dorchester, a déclaré qu'il partage absolument l'opinion de M. Cardin. "Je pratique ma profession d'avocat dans une grande ville, dit-il, mais je n'hésite quand même pas à admettre que la décentralisation judiciaire, comme bien d'autres décentralisations, s'impose. M. Gagnon a ajouté qu'il était tout à fait en faveur de l'amendement Cardin.

Les crédits de l'agriculture

Le comité des subsides a repris ensuite l'étude des crédits du mi-

nistère de l'Agriculture.

M. Pierre-F. Casgrain, whip en chef du parti libéral, a reproché au gouvernement d'avoir diminué inconsiderablement les octrois aux fermes d'expérimentation, notamment les fermes d'expérimentation de la province de Québec. Et M. Casgrain a cité le cas de la ferme du Cap-Rouge, près de Québec.

M. Weir répond que l'économie s'impose; mais son ministère va s'efforcer de faire, en dépensant moins d'argent, autant que par le passé. M. Onésime Gagnon (conservateur, Dorchester) ajoute que la province de Québec n'a pas à se plaindre; elle a plus de fermes d'expérimentation que n'importe quelle autre province.

C'est ensuite un député conservateur, le Dr Lafleche, (Richmond-Wolfe), qui interroge le ministre. Il donne lecture d'une lettre qu'il a adressée au ministre de l'Agriculture à Québec, M. Adélard Godbout, pour lui demander de fournir des grains de semences à un cultivateur trop pauvre pour s'en procurer. M. Godbout lui a répondu que le gouvernement provincial ne pouvait faire plus qu'il ne fait. Québec a demandé des secours à Ottawa, écrivait M. Godbout, le 16 mai dernier, sans pouvoir les obtenir. Le Dr Lafleche veut savoir à quoi s'en tenir. L'affirmation de M. Godbout est-elle exacte?

M. Weir répond que le gouvernement fédéral n'a pas acheté de grains de semences pour les agriculteurs cette année. Si une province se trouve cependant dans l'impossibilité de secourir des agriculteurs en détresse, qu'elle s'en ouvre au gouvernement fédéral et celui-ci fera de son mieux. Au besoin le gouvernement fédéral prêterait de l'argent aux provinces. Mais la province de Québec n'a présenté aucune demande de ce genre.

M. Bennett se fâche

Le député de Bellechasse, M. Oscar Boulanger, trouve étrange que le gouvernement fédéral conservateur mette si peu d'empressement à secourir les cultivateurs de la province de Québec qui ont besoin de grains de semences alors que l'an dernier, il n'hésitait pas à procurer aux provinces de l'Ouest l'argent qu'il fallait pour acheter des grains de semences à leurs gens. En définitive est-ce que ce ne sont pas les contribuables de tout le pays, de la province de Québec comme des autres provinces, qui paieront pour les grains de semences qui ont été distribués dans l'Ouest?

M. Bennett sursaute, rouge de colère, poit hériqué. Ce sont précisément des discours dans ce genre-là qui créent de l'animosité entre les provinces, qui jettent du discrédit sur nos hommes publics, etc. M. Bennett continue pendant un bon bout de temps sur ce temps et il paraît fâché pour tout de bon.

Le député de Bellechasse demande simplement au premier ministre si ce qu'il a dit ne se produira pas en définitive. Il n'a pas l'intention de créer d'animosité entre les provinces, de provoquer le moindre malentendu; mais pourquoi ne pas voir les choses comme elles sont? Des agriculteurs de la province de Québec sont en détresse. De ce fait ne sont-ils pas aussi intéressants que des agriculteurs de n'importe quelle autre province?

Un conservateur imperturbable

M. Samuel Gobeil, député conservateur de Compton, n'est pas homme à perdre son sang-froid. On se l'est même tenté de dire que c'est l'un des députés les plus calmes de toute la Chambre des Communes. Il ne parle pas souvent mais quand il le fait c'est avec une belle équilibre.

M. Gobeil trouve étrange que le gouvernement provincial de Québec n'ait pas jugé à propos d'offrir de demander des secours fédéraux pour pallier le chômage, pour aider les agriculteurs en détresse. Demandez et vous recevrez, dit-il en substance. Le gouvernement de Québec n'a pas demandé. Il a préféré sacrifier l'intérêt général à celui de la petite politique.

M. Peter Heenan, ancien ministre du Travail, affirme que l'Etat fédéral est en dette envers la province de Québec pour bien des raisons. Par exemple, la province de Québec paie sa part des pensions de vieillesse dont bénéficient les autres provinces, mais dont elle ne bénéficie pas elle-même.

Après ces remarques de M. Heenan, M. Weir obtient son crédit de \$1,492,000 pour les fermes d'expérimentation. Malgré les difficultés auxquelles il a été en butte, le ministre a tout de même obtenu son million et demi assez facilement.

Pour les expositions

L'an dernier, le ministère de l'Agriculture s'était fait voter \$650,000 pour les expositions. Cette année, il ne demande que \$350,000. Il va sans dire que les députés qui représentent des circonscriptions où se tiennent des expositions ont protesté à cor et à cri contre pareille réduction.

M. Alfred Goulet (libéral, Russell), reprenant une question déjà traitée par son collègue libéral de Prescott, M. Elie Bertrand, a trouvé moyen, en marge de la diminution des octrois fédéraux aux expositions, de parler des besoins de l'industrie laitière. Il demande que le gouvernement entreprenne une enquête, non pas une enquête parlementaire, mais une enquête par des techniciens du ministère de l'Agriculture, dans les choses de l'industrie laitière. Comment se fait-il que le producteur laitier obtienne si petit prix pour son lait quand le consommateur paie si cher pour le lait nature, la crème, le beurre et le fromage? Il faudrait tout de même savoir une bonne fois de quoi cela dépend. Que le ministère fédéral de l'Agriculture entreprenne donc une enquête.

Les crédits du ministère des forêts

Après le ministère de l'Agriculture, c'est au tour du ministère des Postes, M. Arthur Sauvé, de passer sur le gril.

M. Jean-François Pouliot (Témiscouata) avait à entretenir M. Sauvé de l'importante fonction du maître de poste à Cabano; M. Girouard, député libéral de Drum-

MILLET ROUX & LAFON LIMITEE

Produits Scientifiques Sélectionnés et Instruments pour la médecine et la chirurgie

ont l'honneur d'aviser le Corps médical qu'ils ont ouvert leur magasin d'exposition

1215, rue Saint-Denis

Tél. MARquette 8495

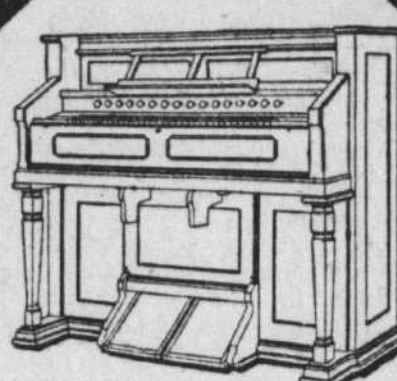
Instruments chirurgicaux de GENTILE & CIE de Paris.

Electricité médicale des établissements CHENAILLE, de Paris.

Rayons X des établissements R. CASSEL, de Paris.

Matériel et mobilier de salles d'opération et d'hôpital.

DEVIS SUR DEMANDE SERVICE



ORGUES ESTEY

Instruments splendides et de réputation mondiale, tels qu'on en trouve dans nombre d'églises, de couvents, de collèges et d'écoles au Canada.

Prix depuis \$95.

Mode de paiements différés.

LINDSAYS
J.-A. HEBERT, Prés. et Gér. Général
1112 rue Sainte-Catherine ouest
580 rue Sainte-Catherine est
6885 rue St-Hubert
4232 rue Wellington
MONTREAL

montréal, des courriers de la poste rurale.

M. Girouard de même que l'ancien ministre des Postes, M. Pierre Véniot — M. Véniot a parlé français en cette circonstance — ont appris à M. Sauvé qu'un certain McKinnon exploite, depuis des années déjà, les courriers de la poste rurale.

Le ministre des Postes, M. Sauvé, avait prévu tout cela. En recommandant la présentation de ses crédits, il a prononcé les paroles suivantes:

M. Sauvé

"Avant de continuer à discuter les détails de l'administration postale, le comité voudra bien me permettre de répondre aux exposés qui ont été faits par mes honorables amis de l'opposition.

"J'ai assez d'expérience parlementaire pour accueillir comme il convient la critique variée de mes adversaires.

"Je dois d'abord déclarer que si je n'ai pas avant aujourd'hui continué la discussion de mon budget, c'est que je n'ai pas été appelé à le faire et aussi parce que mon député ministre, qui a été victime d'un accident, n'a pu revenir à son travail.

"Il m'a été impossible de répondre l'autre jour aux nombreuses

questions qui se succédaient sur des sujets tout à fait différents. Je voudrais pouvoir répondre le plus convenablement possible aux demandes d'explication. Je n'ai jamais reculé devant mon devoir ou un adversaire et le grand organe libéral de Québec me rendait ré-

comment le témoignage que j'avais toujours été un adversaire loyal et honnête. Je veux l'être encore.

"M. le député de Laprairie me permettra de l'inviter à moins abuser de sa langue lorsqu'il manifeste contre moi une indispotion s'ins-

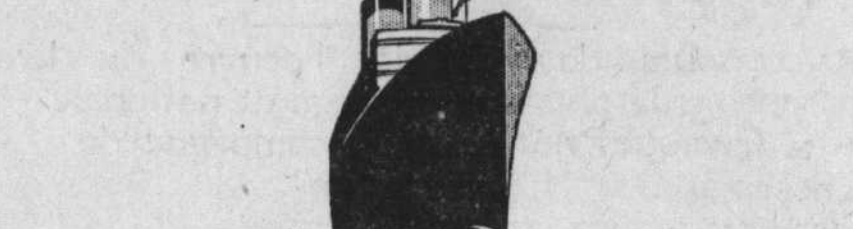
(Suite à la page 3)

S-S-ROCHAMBEAU

Allez en Europe par Le Havre — Nouvelles réductions — Cuisine merveilleuse — Tous confort — Votre agent vous renseignera gratuitement.

A. LABELLE, 1196 Place Phillips, Montréal, Can., MARquette 2361

1 JUIN
French Line



Deux nuits et une journée d'agrément et de liberté sur un paquebot

Croisière de la Fête de l'Empire

à bord du puissant

"LAURENTIC"

Premier paquebot de la flotte canadienne de la White Star, 27,575 tonnes

Y compris tous repas et amusements

\$15 et plus jusqu'à \$35.00 par lit

(390 lits à \$15.)

Départ de MONTREAL 6.30 hrs. p.m. Lundi, 23 mai (souper à bord). Arrivée à MONTREAL 7.00 hrs. a.m. Mercredi, 25 mai (déjeuner à bord).

Passer cette Fête de l'Empire d'une façon agréable, originale. Donner à la croisière d'un voyage océanique. Descendre le cours majestueux du St-Laurent, passé Québec et jusqu'aux rives imposantes du Saguenay. Sports et amusements organisés à bord: danse, gymnase, concerts, chambre à jouer pour les enfants. Cuisine et service incomparables de la White Star. Réservez de bonne heure afin d'avoir le choix des cabines.

Adressez-vous à tout agent de navigation autorisé ou à la WHITE STAR LINE, 485, rue McGill MARquette 7761



WHITE STAR LINE

SERVICE CANADIEN

AGENCE de VOYAGES TURCOTTE

1408 rue Bleury Montréal

COIN rue St-Catherine

TÉLÉPHONE Plateau 3646

AGENCE de VOYAGES TURCOTTE

1408 rue Bleury Montréal

COIN rue St-Catherine

TÉLÉPHONE Plateau 3646

AGENCE de VOYAGES TURCOTTE

1408 rue Bleury Montréal

COIN rue St-Catherine

TÉLÉPHONE Plateau 3646

AGENCE de VOYAGES TURCOTTE

1408 rue Bleury Montréal

COIN rue St-Catherine

TÉLÉPHONE Plateau 3646

AGENCE de VOYAGES TURCOTTE

1408 rue Bleury Montréal

COIN rue St-Catherine

TÉLÉPHONE Plateau 3646

AGENCE de VOYAGES TURCOTTE

1408 rue Bleury Montréal

COIN rue St-Catherine

TÉLÉPHONE Plateau 3646

AGENCE de VOYAGES TURCOTTE

1408 rue Bleury Montréal

COIN rue St-Catherine

TÉLÉPHONE Plateau 3646

Reservez immédiatement !

Téléphonez PLateau 3646

OU VENEZ

AGENCE de VOYAGES TURCOTTE

1408 rue Bleury Montréal

COIN rue St-Catherine

TÉLÉPHONE Plateau 3646

AGENCE de VOYAGES TURCOTTE

1408 rue Bleury Montréal

COIN rue St-Catherine

TÉLÉPHONE Plateau 3646

AGENCE de VOYAGES TURCOTTE

1408 rue Bleury Montréal

COIN rue St-Catherine

TÉLÉPHONE Plateau 3646

AGENCE de VOYAGES TURCOTTE

1408 rue Bleury Montréal

COIN rue St-Catherine

Demain: SAMEDI, 21 mai 1932.
4 Temps. Saint Jean Népomucène, martyr.
Lever du soleil, 4 h. 17.
Coucher du soleil, 7 h. 24.
Lever de la lune, 9 h. 38.
Coucher de la lune, 4 h. 49.
Nouvelle lune, le 5, à 11 h. du soir.
Premier quart, le 13, à 9 h. 2 m. du matin.
Pleine lune, le 20, à 0 h. 9 m. du matin.
Dernier quart, le 26, à 11 h. 54 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

AVERTISSEMENTS
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 72.
Minimum 48.
Même date l'an dernier 83.
Même date l'an dernier 48.
Même date l'an dernier 49.
BAROMETRE
10 heures a.m. 30.00. 11 heures a.m. 29.99.
Midi: 29.98.
Chiffres fournis par la Maison M.-R. de
Mésle, 1610 St-Denis, Montréal.

Les recommandations du rapport Hanson relatives au "Canadien National"

Limitation rigoureuse des dépenses capitales aux choses absolument nécessaires — La réduction des traitements des membres du bureau exécutif et d'autres hauts fonctionnaires — Le salaire et les allocations de dépenses de sir Henry Thornton — La location de sa demeure à Montréal

Ottawa, 20 (S.P.C.) — M. R. B. Hanson (conservateur), député d'York-Sunbury, a remis au comité parlementaire le rapport du comité parlementaire des chemins de fer et des transports par eau. Ce rapport contient une série de recommandations relatives au "Canadien National". Voici la première: "Vu les résultats de ces deux ou trois années dernières, votre comité recommande fortement de limiter rigoureusement les dépenses capitales aux choses absolument nécessaires — dans la mesure compatible avec l'efficacité du service — tant que les recettes du réseau ne se seront pas nettement améliorées".

Le comité recommande ensuite à l'administration du Canadien National de "pratiquer la plus rigoureuse économie dans les dépenses de fonctionnement réduites" et de réduire les traitements des membres du bureau exécutif et d'autres hauts fonctionnaires du chemin de fer national.

Le salaire de sir Henry

Pour ce qui est du salaire de \$75,000 par année que le Canadien National paie à son président, sir Henry Thornton, voici ce que dit le rapport du comité:

"On a porté à l'attention de votre comité le fait que le président reçoit encore des honoraires additionnels de \$5,000 de l'Ontario Car Company et l'allocation annuelle de dépenses spéciales dont il n'a pas à rendre compte, allocation qui a été approuvée par le bureau des directeurs le 18 novembre 1929. Cette allocation s'élève à \$15,000. Votre comité recommande que la question du paiement de ces honoraires de \$5,000 soit de nouveau remise à l'étude par le bureau des directeurs afin de voir s'il n'y aurait pas moyen de cesser de les payer."

Le comité recommande aussi au bureau des directeurs d'étudier la question de l'allocation de dépenses de \$15,000 pour voir si cette allocation est bien selon les termes du contrat d'engagement de sir Henry.

Le comité demande que le comité des directeurs soit chargé de soumettre à un contrôle plus rigoureux que le présent tous les frais que les principaux fonctionnaires du Canadien National se font rembourser par le chemin de fer. Il faut, dit le comité, un système de contrôle semblable aux systèmes en usage dans les mieux administrés des établissements industriels, des établissements financiers et des autres institutions. C'est instantanément que le comité recommande que le bureau de direction établisse sans retard un système de contrôle de ce genre.

Vérification insuffisante

Le comité déclare insuffisante la méthode de vérification de la comptabilité employée par le Canadien National. La vérification devrait être poussée beaucoup plus loin, dit-il. Les vérificateurs devraient avoir le pouvoir de scruter les opérations du réseau dans chacune de leurs phases, et ils devraient avoir celui d'attirer l'attention sur toute question exigeant des explications — en somme des pouvoirs semblables en principe à ceux du contrôleur général des finances du Canada.

La résidence de sir Henry

Le rapport recommande aux directeurs du Canadien National de faire enquête sur toute la transaction de la location de la résidence officielle de sir Henry Thornton par le bureau des directeurs afin de se rendre compte si elle était bien légale et afin d'obtenir si possible une annulation du bail.

Le rapport ajoute ensuite: "En tenant compte de toute la preuve qui a été faite, et surtout du contrat d'engagement du président en date du 23 septembre 1929, tel que ratifié et confirmé par son contrat avec le gouvernement en date du 25 octobre 1929, par lequel le président acceptait d'agir comme président et président de l'exécutif de la compagnie y compris les diverses compagnies constitutives et subsidiaires composant le réseau, et à recevoir pour tous les services qu'il serait appelé à rendre de temps à autre le salaire annuel fixe de \$75,000 sans honoraires ou rémunération additionnelle de quelque nature que ce soit en sus des dépenses raisonnables encourues dans l'exercice de ses fonctions conformément aux règlements qui pourraient être émis, votre comité est d'avis que la location de la résidence apparaît à votre comité comme étant un engagement avec le contrat d'engagement et même si elle était légale elle n'était pas sage et n'aurait pas dû être autorisée".

Le comité est d'avis que toute l'opération constitue une tentative,

couronnée de succès, que le bureau de direction a faite pour accomplir indirectement ce qu'il n'était pas possible d'accomplir directement par inscription des déboursés à la rubrique capital, à savoir procurer au président une résidence n'exigeant pas le paiement d'un loyer, de taxes et de réparations. Le comité estime qu'il appert de l'acte du bureau de direction que le bureau de direction peut n'avoir pas outrepassé ses pouvoirs légaux, mais qu'il n'a pas usé du degré de prudence, d'attention et de jugement requis.

Les bureaux de New-York

Au sujet des bureaux du Canadien National aux Etats-Unis, le comité exprime l'opinion que les résultats ont été assez satisfaisants au point de vue fret, mais qu'on point de vue recrutement de voyageurs, ils n'ont pas été proportionnés aux déboursés.

Le comité recommande que l'administration, en collaboration avec le bureau de direction, étudie toute la question des bureaux de New-York et des autres bureaux hors du réseau; que l'administration et le bureau de direction étudient soigneusement la question de fermer ceux de ces bureaux qui n'ont pas donné des résultats satisfaisants au point de vue fret ou transport des voyageurs, ainsi que la question d'une coopération avec d'autres chemins de fer pour économiser le plus possible.

Les pensions

Quant à la question des pensions, le comité exprime l'opinion qu'elle devrait être étudiée non en vue de réduire les pensions, mais dans le dessein de placer les trois systèmes de pensions présentement en vigueur sur "une base ferme, économique, comportant, si cela paraît bon, un système de contribution".

Le comité rappelle que le système des pensions à la sanction législative mais que durant les cinq dernières années de nombreux employés ont reçu des pensions plus élevées que ce à quoi la loi des pensions leur donnait droit. Le rapport signale à l'attention de qui de droit "ces apparents excès de juridiction".

La recommandation finale du comité exprime la conviction "que l'exercice du patronage ou de l'influence politique dans l'opération d'une entreprise étatisée causerait beaucoup de tort" et exhorte tous les intéressés à user de la plus grande vigilance "pour éviter l'introduction de pratiques aussi préjudiciables à l'intérêt public".

Quinze autres morts violentes à Bombay

Bombay, 20 (S.P.A.) — Le gouverneur de la présidence de Bombay a renforcé les troupes britanniques régulières chargées d'empêcher les combats entre hindous et musulmans.

Les troubles paraissent décroître. Toutefois il y a eu quinze morts violentes aujourd'hui. Cela porte à plus de cent quinze le total des tués.

Des hindous ont tenté d'incendier une mosquée dans le quartier industriel ce matin. La police est intervenue et a fait quarante arrestations.

Un nouveau livre

NOTES DE VIE.

PAR JEAN-LOUIS GUAY

C'est le livre d'un malade qui, sur son lit de douleur, bécote la vie et la chance.

Ce volume, de 176 pages, rempli de nobles sentiments et de sincérité, procure au lecteur de tout âge une lecture agréable autant qu'édifiante.

En vente au Service de Librairie du DEVOIR, au prix de \$1.00 franco. DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430, Notre-Dame est, Ville.

Le "Dossier de Dollard"

LES DERNIERS EXEMPLAIRES

Il ne nous reste qu'un petit nombre d'exemplaires du Dossier de Dollard, de M. l'abbé Groulx. On ne réimprimera pas si les demandes nouvelles paraissent l'exiger, et si ces commandes arrivent tôt. Car l'on ne peut très longtemps conserver inutilisé un matériel encombrant et lourd.

Prix: 10 sous l'exemplaire, \$1 la douzaine, franco; au cent, \$7; par cinq cents, \$30; au mille, \$50, port en plus.

Adresser les commandes et faire les remises au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame-est, Montréal. (Tél. Harbord 1241).

Schwarzkopf invite Dobson-Peacock

Le service de police du New-Jersey paiera les dépenses de voyage du pasteur de la Virginie si ce dernier veut se rendre à Hopewell

Hopewell, New-Jersey, 20. (S. P. A.) — Désireux de mettre en présence John Hughes Curtis, le désormais fameux "négociateur" de Norfolk, et son associé dans cette équipée, le pasteur H. Dobson-Peacock, le colonel H. Norman Schwarzkopf a offert au clergymen, au nom de la police de l'Etat, de lui payer les dépenses de son voyage au New-Jersey. Depuis que Curtis a confessé, il y a trois jours, que toutes ses négociations n'étaient que supercherie, le directeur de la police du New-Jersey a toujours été anxieux de pouvoir confronter les témoignages des deux associés. Le clergymen de la Virginie a cependant refusé de se rendre au New-Jersey en alléguant, comme l'une de ses raisons, les dépenses du voyage.

Le colonel Schwarzkopf a déclaré dans son communiqué de ce matin: "Nous serons heureux de rembourser M. Peacock de toutes les dépenses qu'il pourra encourir en se rendant à Hopewell". Le directeur de la police déclare aussi dans son communiqué que le Dr John F. Condon, le négociateur du Bronx, a terminé son inspection des archives photographiques de la police à New-York et dans le comté de Westchester dans l'Etat de New-York. On lui fera maintenant visiter les archives photographiques de la police du New-Jersey, à Newark et à Jersey City, ainsi que celles de Philadelphie.

Les concerts

La Chorale de Notre-Dame-des-Neiges

Le plus remarquable exemple de ce que l'on peut faire avec des voix d'enfants, avec celui qui donne la Manécanterie l'autisme dernier, nous est venu hier soir à la salle Saint-Sulpice. La Maîtrise d'enfants du Collège Notre-Dame de la Côte-des-Neiges, aidée de la Schola de Sainte-Croix et des Chanteurs de Notre-Dame de Montréal, le tout dirigé par M. Guillaume Dupuis, a exposé un programme d'oeuvres religieuses et profanes, celles-ci surtout des chansons dont on ne peut que louer le haut relief.

Comme il s'agissait surtout de faire entendre la Maîtrise, les membres de la Schola et les Chanteurs de Notre-Dame voudront bien se contenter des félicitations que le leur adresse en bloc. Mais le chœur des enfants mérite qu'on l'analyse assez avant.

Constations d'abord que, pour les mener au point qu'ils puissent prendre rang à côté de n'importe quelle autre société chorale d'ici, il a fallu d'abord cultiver leurs voix depuis des mois et même quelques années, puisque la préparation du programme même, entièrement chanté par eux de mémoire et pas toujours facile, a exigé un travail quotidien. Or, tout cet ouvrage n'a pu être fait pendant les seules créations des élèves; il a fallu y consacrer un autre temps. Personne ne songera à accuser les excellents éducateurs que sont les PP. de Sainte-Croix d'avoir sacrifié le programme des études ordinaires à la vaine gloire de faire applaudir des voix d'enfants au concert.

Donc, il faut conclure que la musique chorale à Notre-Dame, avec les études ordinaires, parce qu'on considère ce travail tout autant qu'à développer les facultés intellectuelles comme artistique des enfants, que le feront l'arithmétique, la grammaire française et les déclinaisons latines; que l'étude de la musique est un puissant adjuvant aux autres matières; que la voix d'enfant, à la condition absolue et nécessaire qu'elle soit cultivée, est fort belle et apte à toutes les expressions.

Le meilleur exemple qu'aient donné ces enfants est l'exécution du *Salve Regina* grégorien. Voix fondues en une pâte bien pétrie, ensemble souple et expressif, compréhension du sens de la pièce et de ses rythmes, tout s'est réuni pour offrir une interprétation irréprochable.

De repertoire des chansons de la Renaissance que nous a révélée la Manécanterie, l'autisme dernier, on avait pris deux des plus difficiles: *Quand mon mary vient de dehors* de Roland de Lassus, *Il est bel et bon, mon mary* de Passereau. Etait-ce pour inviter une comparaison qu'on a dû sans doute faire? Je n'entrerais pas dans cette voie, mais il faut constater qu'en dehors d'un mince acrore demeuré imperceptible à qui ne connaît pas ces oeuvres tout à fond, les enfants ont vaillamment grimpé au succès entier.

Il en a été de même pour la chanson des *Danseurs noyés* et celle de *Mariann s'en va-t-elle* moulin que le Fr. Placide, C.S.C. — y a-t-il besoin de présenter cet excellent musicien? — a revêtus d'une harmonisation intéressante et, dans la seconde, très exigeante. Notons encore le *Chant du Meunier* de Schubert, aussi pour enfants seuls.

Si l'on veut remercier les PP. de Sainte-Croix de l'aide qu'ils donnent à la musique chorale dans leur collège, il faut féliciter aussi M. Guillaume Dupuis, le professeur des enfants, de l'excellent résultat qu'il obtient. M. Dupuis s'est spécialisé dans cet enseignement et s'y révèle adroit et capable. Et je ne puis oublier ses habiles collaborateurs, les FF. Placide et Séverin.

A l'Université de Montréal

M. E. R. Décaré réélu président de la Commission d'administration — L'Institut pédagogique Saint-Georges — Les professeurs et le personnel seront payés — L'immeuble de la montagne

Si l'Université de Montréal a pu trouver les fonds voulus pour payer les salaires des professeurs et du personnel de l'administration ainsi que des autres services pour le mois d'avril dernier et pour les mois qui s'écouleront d'ici la réouverture des cours au milieu de septembre, il n'en reste pas moins que le problème épineux de réunir l'argent nécessaire au parachèvement extérieur du nouvel immeuble universitaire de la montagne n'est pas résolu. Il faudra une somme assez élevée pour protéger cette vaste construction contre les intempéries d'un climat rude comme celui que nous avons ici. Il faudra, en plus, s'assurer les sommes nécessaires pour payer l'intérêt de l'argent investi dans cette construction. Les travaux de protection n'auront lieu qu'une fois, mais l'intérêt sur le capital engagé et les frais d'entretien se répéteront chaque année, ce qui veut dire que si l'Université doit laisser son immeuble de la montagne vacant pendant cinq années au moins, elle devra déboursier chaque année à peu près le double de son budget actuel sans même avoir l'avantage d'occuper les salles spacieuses qui dominent l'avenue Maplewood.

On semble bien décidé toutefois à ne pas perdre une minute à découvrir les moyens de trouver l'argent nécessaire. Dès le début de la semaine prochaine, un groupe de hauts fonctionnaires de l'Université et de doyens et directeurs de Facultés et Ecoles se réuniront et discuteront la question.

Hier le Conseil universitaire a siégé et au cours de la séance M. A.-V.-J. Piette, recteur, y a annoncé que le ciel universitaire était plus serein, que les chèques dus pour le mois d'avril aux professeurs et autres personnes attachées au service de l'Université avaient été mis à la poste à 2 heures, que des fonds permettraient de payer les professeurs jusqu'à la rentrée de l'automne.

A cette séance aussi M. Ernest-R. Décaré, président de la Commission d'administration de l'Université depuis deux ans, a été réélu à cette fonction. Le Conseil a ensuite approuvé les règlements de l'Institut pédagogique Saint-Georges, affilié à l'Université; les règlements et statuts de la Faculté de philosophie adaptés aux recommandations pontificales. Ces statuts seront approuvés au cours de l'été par le Vatican même alors que le R. P. Césaire Forest, doyen et secrétaire de la Faculté, ira les soumettre à Rome au cours d'un voyage qu'il fera.

La séance s'est tenue sous la présidence de M. Esiof Patenaude, membre du conseil, en l'absence de M. le sénateur F.-L. Bédard.

Doctorat de M. L. M. Burnette

Un dîner au Cercle Universitaire réunira le soir du 28 mai prochain les élèves de l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques, les membres de l'Association des anciens élèves de cette Ecole et les élèves de l'Ecole d'hygiène sociale appliquée. Avant ce dîner auquel assisteront plusieurs professeurs et hauts fonctionnaires de l'Université, un doctorat honorifique sera décerné à M. L. M. Burnette, attaché au service social de la Metropolitan Life Insurance Company. Il est à noter que les élèves de l'Ecole d'hygiène sociale appliquée de l'Université de Montréal travaillent en coopération avec les membres du service social de la compagnie Metropolitan.

Au cours du dîner ensuite les résultats des examens de l'Ecole des sciences sociales et de l'Ecole d'hygiène sociale seront proclamés et les prix seront distribués.

M. Edouard Montpetit, secrétaire général et directeur des relations extérieures de l'Université de Montréal ainsi que directeur de l'Ecole des sciences sociales et pendant plusieurs années professeur à l'Ecole d'hygiène sociale, présidera le dîner. Ce dîner tient lieu de celui qui était fixé à demain.

Conseil municipal

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu jeudi, le 26 mai prochain. On s'attend à des débats animés au sujet de la question du chômage.

Il n'y a pas eu que des choeurs. M. Roland Duquette, violoniste, a été très applaudi avec le *Caprice Viennois* de Kreisler et la *Ziguneren-wiesen* de Sarasate, accompagnés par Mme C.-E. Duquette. Un élève: Paul Goller, a fait un spirituel compliment à M. Edouard-Fabre Surveyl qui présidait et qui, en réponse, raconté quelques traits sur le Maître Vincent d'Indy, dont le nom paraissait au programme avec son magistral choral *O Sainte Croix*, extrait de la *Légende de Saint-Christophe*, un des plus hauts monuments de la musique française contemporaine.

Frédéric PELLETIER

Deux envolées transatlantiques

L'hydravion allemand "Do-X" et le petit monoplan de Mme Putnam effectuent les premières étapes de voyages d'Amérique en Europe

New-York, 20 (S.P.A.) — Deux avions sont en train d'effectuer les premières étapes de voyages d'Amérique en Europe. Ce sont le gigantesque hydravion allemand *Do-X* et un petit monoplan rouge et or au moyen duquel l'aviatrice Amelia Earhart Putnam tentera de devenir la première femme au monde à avoir traversé l'Atlantique en avion seule.

Le *Do-X* a quitté Long Island à l'aube hier, à destination de la Suisse. Holyrood, à l'entrée de la baie terre-neuvienne de la Conception, devait être sa première étape. Mais faute d'essence, il a dû amerrir à une quarantaine de miles de Holyrood, à Dildo, baie de la Trinité.

Quant à Mme Putnam, elle a volé de l'aéroport de Teterboro, dans le New-Jersey, à Saint-Jean de Nouveau-Brunswick, hier après-midi. Et ce matin, à 8 h. 23, elle s'est envolée de Saint-Jean à destination de Havre-de-Grâce. Pour ces deux premières étapes, Mme Putnam a confié le pilotage de son avion à Berni Balchen, qui a piloté le commandant Byrd au pôle sud.

On sait qu'Amelia Earhart est la première femme au monde à avoir traversé l'Atlantique en avion. Elle a fait cette traversée en 1928 en compagnie des aviateurs Wilmer Stultz et Lou Gordon. Plus tard, elle devait épouser George Palmer Putnam, organisateur de la traversée.

Le *Do-X* a tenté de quitter Dildo ce matin, mais faute de gazoline appropriée, ses moteurs fonctionnaient mal. Il a fallu camionner de l'essence de Holyrood à Dildo. On croit que le grand hydravion pourra partir de Dildo demain matin.

Le grand hydravion allemand, d'une capacité de 100 passagers, véritable navire volant, et le coquet monoplan de Mme Putnam doivent commencer leur traversée de l'Atlantique à Havre-de-Grâce, dès que le temps le permettra. Le *Do-X* retournera en Suisse par les Açores, mais la destination de Mme Putnam n'est pas révélée. Interrogée à ce sujet, à son départ du New-Jersey, l'aviatrice s'est contentée de répondre qu'elle tentera de voler aussi longtemps qu'elle aura de l'essence. Son monoplan peut faire 180 miles à l'heure et, après M. Putnam, il a un rayon de vol de 3,200 miles.

M. Lebrun préside son premier conseil de ministres

Paris, 20. (S. P. A.) — Le président Albert Lebrun a présidé aujourd'hui son premier conseil de ministres. Au cours de la séance, le premier ministre Tardieu et M. Albert Mahieu, ministre de l'Intérieur, ont expliqué des mesures permettant une plus étroite surveillance des étrangers en France. L'assassinat du président Doumer a poussé le gouvernement à prendre ces mesures. M. Tardieu a lu les instructions envoyées à la délégation française à la conférence de désarmement. Le cabinet a approuvé ces instructions.

La réforme du Libéria

Genève, Suisse, 20. (S. P. A.) — Le Conseil de la Société des Nations a adopté aujourd'hui un projet de réorganisation du gouvernement du Libéria. Le projet comporte la nomination d'un gérant international qui aurait toute autorité pour administrer cette république négre. Une enquête a révélé que l'esclavage existe encore en Libéria, que le pays n'a pratiquement pas de finances et que les Frontières-Forces ou soldats du gouvernement se sont livrés à des actes de barbarie contre les malheureux noirs de la tribu des kroos.

Le cabinet japonais n'est pas encore formé

Tokio, 20 (S.P.A.) — Une pression exercée par des groupes militaires influents retarde la formation d'un cabinet de coalition, au Japon.

L'opposition à la formation d'un cabinet de coalition a éclaté malgré un compromis entre M. Kishiburo Suzuki, chef du parti sieyukai, et le général Sadao Araki, ministre de la guerre. Le prince Saionji, le seul survivant des premiers politiques du Japon, devra participer à de nouvelles conférences, à cause de cette opposition. Il paraît que le prince attendra à demain pour recommander à l'empereur la nomination d'un autre premier ministre.

La Fête-Dieu à N.-Dame

A cause de l'état encombré des rues Champs-de-Mars, Gosford et Notre-Dame, le parcours de la procession de la Fête-Dieu sera modifiée cette année.

Elle passera par les rues Notre-Dame, Place Jacques-Cartier, Saint-Paul, Berri (bénédiction du Port) Craig, Saint-André, Dorchester, St-Hubert, reposoir chez les religieux de la Miséricorde, avenue Viger, Saint-Denis, Craig, blvd Saint-Laurent, Saint-Jacques et Notre-Dame.

Les personnes habitant ces rues sont instantanément priées de décorer leurs maisons.

Nouveaux foyers d'incendie

Dans tous les comtés du Nouveau-Brunswick et dans plusieurs endroits de notre province — Les incendies de forêt ont particulièrement dévastés en Gaspésie — Plusieurs maisons détruites dans Temiscouata, la Matapédia et Montmagny

(De la Canadian Press)

Le service forestier du Nouveau-Brunswick doit songer aux feux de forêt en 1923 qui ont causé des dommages évalués à \$200,000 en recevant des rapports de toutes les parties de la province qui lui annoncent sans cesse la découverte de nouveaux foyers d'incendie dans les régions richement boisées de l'intérieur. L'incendie s'est déclaré à 93 endroits à date. Il y en a dans tous les comtés de la province. C'est le comté de Northumberland qui a subi les pertes les plus fortes. La situation est particulièrement grave dans les comtés de Restigouche, de Madawaska, de Gloucester et de Victoria. Le ministre des terres et des mines, M. L. P. D. Tilley, a fait appel à tous les citoyens de la province pour leur demander de prêter leur concours aux autorités afin que l'incendie ne s'étende pas à toute la province.

Les directeurs du service forestier sont convaincus que si la sécheresse continue les équipes de gardes forestiers et de volontaires ne seront pas en mesure de lutter contre le feu avec quelque chance de succès.

Les prédictions météorologiques qui annoncent des averse locales un peu partout dans la vallée du Saint-Laurent sont venues donner une leur d'espoir aux équipes qui travaillent sans relâche depuis plusieurs jours dans tous les coins de la province de Québec.

On a découvert de nouveaux foyers d'incendie en plusieurs endroits dans la province. Les gardes forestiers sont cependant maîtres de la situation dans la plupart des endroits où le feu a déjà été découvert depuis quelque temps. C'est dans la péninsule de Gaspésie que le feu a exercé le plus de ravages. Dix constructions ont été rasées dans le comté de Temiscouata et plusieurs familles sont sans abri. On rapporte qu'un incendie près d'Amqui, dans la Matapédia, a déjà détruit plusieurs maisons. Le feu a aussi détruit quelques maisons à Saint-Eusèbe de Cabano.

Au Lac Frontière, dans le comté de Montmagny, tout l'établissement est menacé par un incendie qui a détruit 20 maisons et forcé 50 colons à s'enfuir. La forêt continue à briser près de Bersimis, sur la côte nord.

Les feux de forêt ont causé une première perte de vie hier à Saint-Zacharie, dans la Beauce. Joseph Dubois, un cultivateur, a été tué par la chute d'un arbre en feu alors qu'il combattait un incendie qui menaçait sa propriété.

Les feux de broussailles continuent à causer des dommages dans l'ouest de la province, surtout dans les environs de Rouyn et de Noranda. Les deux villes elles-mêmes ne sont cependant pas en danger pour le moment.

M. J.-M. Savignac est trouvé coupable

M. J.-M. Savignac, ancien membre du comité exécutif, a été trouvé coupable ce matin, par le magistrat Victor Cusson, d'avoir commis un assaut sur la personne de M. Louis Plante en le frappant à la figure. Le magistrat l'a condamné à \$5 d'amende et aux frais ou à un jour de prison.

49 passagers du "Philippar" ont disparu

Aden, Arabie, 20 (S.P.A.) — Un agent des "Messageries Maritimes", compagnie propriétaire du *Georges-Philippar*, affirme qu'on a constaté que seulement 49 personnes ont disparu dans l'incendie du paquebot, lundi, au large de la Somalie italienne. Il n'y avait aucun sujet britannique à bord.

D'après un message à la compagnie Lloyd, le paquebot a fini par disparaître hier après-midi.

Excursion au Saguenay

L'excursion de Montréal au Saguenay, à bord du *Laurentic*, somptueux et puissant transatlantique, fournit l'occasion de passer agréablement et salubrement la fête du 24 mai à très peu de frais.

Le départ de cette croisière, organisée avec tout le charme d'un voyage sur l'océan, aura lieu le lundi soir, 23, et le retour le mercredi matin, 25, soit deux nuits et une journée entière à naviguer sur notre Saint-Laurent, au décor sans cesse varié.

Prix, quinze dollars y compris cabine à 1, 2 et 3 lits, et 5 repas — on soupe à bord au départ et on y déjeune au retour. S'adresser sans retard au Devoir-Voyages, 430 Notre-Dame est — Téléphone HAR-bour 1241.

"Cessons de tout centraliser", dit M. Cardin

(Suite de la page 2)

pirant d'un adversaire qui n'est pas dans cette Chambre. Les reproches qu'il m'a lancés de sa gauche retombaient sur son propre parti et spécialement sur mon prédécesseur, l'ancien ministre des postes pour qui je ne crois pas avoir jamais manqué de considération. Le député de Laprairie m'a singulièrement reproché le nombre des destitutions. Sur 17 ministres de poste qu'il y a dans son comté, j'en ai destitué un. Un seul! Voilà mon crime. Je l'ai destitué à la suite du rapport d'un commissaire enquêteur, et après avoir employé tous les moyens possibles pour ne pas le faire.

"Sur un total de 12,487 maîtres de poste qu'il y a dans le pays, j'en ai destitué 604, à la suite d'enquêtes par des commissaires, suivant la règle établie bien avant moi ou à la suite d'une déclaration personnelle d'un député ou encore, après rapports des inspecteurs de mon département pour mauvaise administration. Je n'ai rien fait sans y être autorisé ou forcé par la loi et les règles adoptées avant mon arrivée au ministère. En réalité, nous sommes-ils bien scandalisés? Voyons ce qui se passait sous leur régime avec leur approbation.

"Sous le dernier régime libéral 1147 maîtres de poste ont été destitués, dont 387 sans enquête aucune. De septembre 1926 à août 1930, le gouvernement libéral en a destitué 676, dont 211 sans aucune enquête et sans aucune plainte apparaissant aux dossiers du département.

"On me reproche avec une feinte indignation d'avoir destitué un grand nombre de maîtres de poste dans ma propre province. Il y a 2469 maîtres de poste dans la province de Québec, chiffre à date du 31 mars dernier. Sur plaintes personnelles de députés, sur rapports de commissaires enquêteurs ou d'inspecteurs de mon département, j'ai dû destituer 317 maîtres de poste sur 2469. Mais nos adversaires en ont destitué 396 sous leur dernier régime et 189 de septembre 1926 à août 1930. Telle est la vérité. Voilà le scandale!

Au sujet des destitutions dans tout le pays, mon honorable ami, l'ancien ministre des postes disait, l'autre jour: "Sous mon régime, je n'ai destitué que 162 maîtres de poste pour partisanerie politique et mon successeur en a destitué 474." C'est une réponse habile mais qui n'est pas complète.

Ce qu'il n'a pas voulu dire, c'est qu'en plus des 162 qu'il a mentionnés, il en a destitué 317 sans aucune enquête, sans aucune plainte apparaissant aux dossiers du département. Ce nombre accuse de partisanerie politique non pas les maîtres de poste mais le ministre du temps. "Il n'est pas étonnant que ces destitutions aient provoqué des représailles dans le Québec et les Provinces maritimes. On dit que j'ai fait bien peu de destitutions dans l'Ontario et l'Ouest. C'est vrai, mais cela dépend des mœurs électorales, de la mentalité politique, des provocations, des représailles. On accuse trop souvent le ministre quand on devrait aussi considérer les querelles locales, l'imprudence, la partisanerie, la conduite de certains maîtres de postes.

"Ceux qui me connaissent et que l'extrême partisanerie n'empêche pas de rendre justice savent que cette partie de

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Vendredi, le 20 mai

L'Heure provinciale

Programme du Conservatoire

Le programme radiophonique de clôture du Conservatoire national de musique à 5 heures, poste CKAC, mettra en vedette les artistes suivants: Mlle Gisèle Demers, élève du professeur Charles Magnan, qui exécutera plusieurs pièces choisies au piano; Mlle Marguerite Péladieu, élève de Salvator Issaurel, qui chantera des extraits d'opéra et des chansons plus légères. Au piano d'accompagnement: Mlle Jacqueline de Foy.

— Programme musical avec le concours du Septuor de l'Heure provinciale, de Mme Blanche Archambault et de M. Frédéric Forrest, à 8 heures, poste CKAC.

— Causerie: "On demande un apprenti", M. Fernand Caillet, professeur à l'Ecole technique; 20 Ouverture: "La part du diable", de A. Auter, par le Septuor de l'Heure provinciale; 30 Chant: Mme B. Archambault; 40 Orchestre: Grand valse "Mon rêve", de E. Waldferlitz, 50 Intermède, M. Frédéric Forrest; 60 Souvenir d'antan, de P. Gavot; gavotte pour violoncelle, par M. Lucien Plamondon et le Septuor; 70 Sélection sur les "Noces de Jeannette", de V. Masse.

— A 11 heures, poste WABC, Howard Barlow, présentera les pièces suivantes: Sérénade de nuit d'été, d'Albeniz. Danse de la neige, de Debussy. Finale de la symphonie militaire, de Haydn; Menuet, de Coleridge-Taylor; Ouverture du Roi d'Ys, de Lalo.

Samedi, le 21 mai

Demi-heure de la Saint-Jean-Baptiste

— De 6 h. à 6 h. 30, audition de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, irradiée par le poste CKAC. Directeur général: M. le notaire Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat: M. Eugène Dubuc, maître de chapelle à Saint-Gabriel. 1. Causerie par M. Hector Authier, député de l'Abitibi à la législature de Québec. Sujet: Le retour à la terre; 2. Quelques mots du directeur des émissions sur la célébration de la fête nationale, l'Œuvre du livre français, l'Oiseau bleu; 3. Programme musical exécuté par M. Armand Gauthier, basse: a) La Ferme de Guy d'Hardelot; b) Les Vieilles de chez nous de Charles Levadé; c) Les Semaines de Gustave Goublier. Au piano d'accompagnement: Mlle Cécile Fournier.

— A 8 heures, les pianistes Fray et Braggiotti exécuteront le Prélude, de Rachmaninoff; et d'autres pièces populaires.

— Discours par Norman Thomas, le maire Daniel Hoan et Heywood Brown à l'occasion du congrès socialiste à Milwaukee. Poste WABC. — A 10 h. 15, poste WABC, le sénateur Pat Harrison du Mississippi parlera de Washington sur le sujet suivant: "Le projet de loi de taxation".

Dimanche, le 22 mai

— M. Hans Vogel, grand industriel allemand, parlera de Berlin en Amérique à 12 h. 30, poste WABC. Il traitera le sujet suivant: "Comment l'Allemagne prend soin de ses chômeurs".

— "Le rôle du travail au début de l'histoire américaine", tel sera le sujet de la causerie de Thomas Kennedy, secrétaire-trésorier des ouvriers mineurs unis d'Amérique, à 1 heure, poste WABC.

— Programme catholique, à 2 h. 30, poste WABC, comprenant une causerie de M. l'abbé William H. Kane, de la paroisse St-Patrice, Youngstown, Ohio. M. Kane parlera de Dieu et de l'Homme. Chant par la maîtrise de St-Patrice sous la direction des Soeurs de Saint-Joseph. William Welsh touchera l'orgue.

— Toscha Seidel, violoniste virtuose, interprétera de la musique de l'orchestre qui dirige Howard Barlow les pièces suivantes au poste WABC à 3 h. 30: Rondo, de Mozart; Prélude et allegro, de Pugnani-Kreisler; Caprice en mi bémol, de Wieniawski; Kamarinskaja, de Glinka; Intermezzo, de Kolady.

— Emission allemande de Berlin transmise en Amérique par la NBC, poste WEAF. Programme musical spécialement préparé. Heure: 4 h. 30.

L'heure catholique

M. l'abbé Armand Perrier, vicaire à la paroisse St-Léon de Westmount, prononcera la causerie doctrinale de l'Heure catholique à 6 h., poste CKAC. Il montrera que l'Eglise catholique romaine est une. La causerie sera suivie d'un programme de chant religieux exécuté par la chorale du collège Jean-de-Brébeuf. Mme Gerin-Lajoie clora l'Heure par une causerie sur la Fédération nationale St-Jean-Baptiste.

— A 6 h. 30, George D. Strayer, de l'Université Columbia, parlera de l'administration d'affaires des écoles au poste WEAF.

— Beniamino Gigli, ténor italien, chantera pour la troisième fois au

Le paquebot français "Georges-Philipp" incendié dans les eaux africaines.

M. Taschereau et les fonctionnaires

Le premier ministre annonce que son gouvernement n'a nullement l'intention de réduire les traitements ou le nombre des fonctionnaires provinciaux

Québec, 20 (S.P.C.) — Le premier ministre, M. L.-A. Taschereau, a fait la déclaration suivante au sujet d'une dépêche de Montréal annonçant que le gouvernement provincial projetait de réduire les traitements et le nombre des fonctionnaires.

— "Non, gouvernement n'a nullement l'intention, contrairement à ce qu'on dit, de réduire les traitements ou le nombre des fonctionnaires du service civil provincial. Nous tenons à boucler le budget par la plus rigoureuse économie dans l'administration de tous les départements et nous accomplirons énergiquement la tâche de percevoir les recettes de la province. Je crois que par ces moyens nous obtiendrons des résultats qui nous placeront dans une situation meilleure que celle de tout autre gouvernement du pays."

Les marchés

Plusieurs associations convoquées par la Ligue des propriétaires s'opposent à l'agrandissement du marché Bonsecours et demandent la construction d'un nouveau marché de gros

L'assemblée convoquée par M. Emery Sauvé, président de la Ligue des propriétaires de Montréal, dans le but d'empêcher l'agrandissement du marché Bonsecours, a eu lieu hier après-midi. Des délégués de plusieurs associations y assistaient. On a adopté une résolution demandant aux autorités municipales de construire un nouveau marché de gros, de ne pas agrandir le marché Bonsecours, de ne pas faire servir le marché Saint-Antoine comme marché de gros.

Avant de se quitter, les anciens assistants à une joute de crose disputée entre le M.A.A. et l'équipe du collège. Celle-ci remporta la palme par 5 à 3.

Au Collège Jean-de-Brébeuf

Fête du Révérend Père Recteur — Congé — Réunion des anciens

Pour faire suite à la magnifique soirée donnée la veille en l'honneur du R. P. Recteur, les élèves jouissaient hier d'un grand congé. Cette journée de fête se terminait par la troisième réunion annuelle de l'Association des anciens élèves, qui, toute jeune encore, en groupait plus d'une soixantaine.

A l'issue du banquet, auquel prirent part les professeurs et élèves actuels, le P. Recteur répondit à une adresse lue par M. Jean Vachon, finissant.

— "Je vous exhorte, dit-il, à vous montrer toujours dignes de l'éducation que vous avez reçue. Consultez la liste des anciens de Saint-Marie et vous y trouverez les noms de personnes des plus dignes, laïques et religieuses."

Pour n'en citer qu'un, le juge Anglin de la Cour suprême du Canada, et premier citoyen du pays en l'absence du gouverneur-général, est un ancien élève des Pères Jésuites. On compte également un cardinal, des évêques et un grand nombre de religieux qui nous honorent dans différents Ordres. La Sainte-Eglise vous cite le jeune Belarmin en disant qu'il était un élève modèle.

Ce que vos devanciers ont fait, pourquoi ne le feriez-vous pas? Après le banquet, les anciens se réunirent pour élire leur nouveau conseil. Le président sortant de charge résuma les activités de l'année et le trésorier donna le rapport financier. Le nouveau conseil se compose de MM. Joseph-Hamilton Heaton, président; Gérard DeMontigny, vice-président; Sergius Giroux, secrétaire; Paul Filion, trésorier et Maurice Ladouceur, Marc Larin, Paul-E. Gagnier et Paul-Marcel Raymond, conseillers.

Le président sortant de charge, M. Gabriel Langlais, devient aviseur.

Avant de se quitter, les anciens assistèrent à une joute de crose disputée entre le M.A.A. et l'équipe du collège. Celle-ci remporta la palme par 5 à 3.

L'incendie du "Philipp"

DES PASSAGERS SE PLAIGNENT D'UN GRAVE DÉFAUT D'ORGANISATION — LA VERSION DU CAPITAIN — ON COMPTE 78 ABSENTS

Aden, Arabie, 20 (S.P.A.) — Un bon nombre de passagers du paquebot Georges-Philipp détruit lundi dernier par un incendie en mer, prétendent qu'il y a eu un grave défaut d'organisation, que l'équipage s'est occupé uniquement d'éteindre les flammes sans réveiller à temps les passagers.

Le commandant du navire, le capitaine Vicq, dans son rapport, dit que tous les passagers auraient pu être sauvés sans l'extraordinaire rapidité avec laquelle les flammes se sont propagées. Sur les 767 passagers, 689 ont été sauvés, ce qui laisse 78 absents.

Conseils à ceux qui vont sur l'île

M. Alexandre Martin, surintendant du parc de l'île Sainte-Hélène, demande à tous les parents et généralement aux grandes personnes qui vont sur l'île de bien veiller sur les enfants, et de les faire toujours accompagner.

Il demande aussi de ne pas laisser de bouteilles vides sur le terrain, encore moins quand elles sont brisées. L'an dernier, parce que des gens ont cassé des bouteilles, plusieurs enfants se sont blessés. Il suffit d'un peu de bonne volonté pour éviter ces ennuis, et maintenir une propreté qui rend le séjour à l'île plus agréable.

Au pensionnat de l'Ange-Gardien

La réunion des anciennes élèves du pensionnat de l'Ange-Gardien, à Saint-Henri, aura lieu le 25 mai à 2 h. p.m. Les religieuses invitent cordialement toutes les anciennes; cette invitation doit être considérée comme personnelle.

"Avec ma vie"

Poèmes par Lucien RAINIER. Les Saisons mystiques — Les Stèles et Médailles — Le Chantier au bord du Réve

QUELQUES APPRECIATIONS — "Sous le pseudonyme de Lucien RAINIER, M. l'abbé Melançon nous donne trois groupes de poésies d'une exécution extrêmement soignée. Les vers sont d'une touchante sincérité et s'élèvent bien au-dessus de simples exercices; mais, en même temps, ils sont d'une facture très experte et joignent ainsi l'éclat et la musique des mots à leur substance intérieure."

"Les Saisons mystiques ont leurs paysages: perspectives du passé avec leurs pénombres mélancoliques; bosquets peuplés de souvenirs précieux; sentiers fleuris orientés vers les spectacles les plus variés de l'âme et du cœur. Les Médailles évoquent les héros, brûlent leurs traits, illuminent leur beauté. La Patrie, les Arts y reçoivent l'hommage d'un culte éclairé et fervent. Le Chantier au bord du Réve (titre qui est, à lui seul, un poème), n'est-ce pas l'idéal en fusion? Il s'exprime en se cherchant et s'affirme dans un eureka perpétuel."

"Ajoutez à cela la tenue livresque de l'ouvrage qui, à la vérité, est excellente: le format artistique, le soin minutieux et de bon goût de la typographie, de la disposition des pièces, des titres, des caractères. C'est un magnifique ouvrage, en très belle toilette. Il fallait ce pour faire pardonner à l'auteur son retard à le mettre au monde."

Un volume 6 x 8, sur papier fort. Au service de la librairie du Devoir. \$1.00 franco.

Baccalauréat en pharmacie

Noms des élèves qui ont subi avec succès l'examen sur les matières ci-après nommées à l'Ecole de pharmacie.

Par ordre de mérite:

Sciences médico-pharmacologiques

Pharmacie théorique: Jean L. Mayer, mérite le prix d'examen; Jean Lippens, Maurice Lafontaine, Wyman Rosen, Léo Houle, Roland Primeau, Paul R. Quintin, Roger Desilets, Angelo Hudon, Réal Goyer, Gerald Aronson, Bernard Freedman, Abraham Rockman, Malo R. Marcovitch, John Podlog, Richard Hébert, René Beupré, Séverin Rivest, René Quesnel, Alex. M. Zeltzer, Roger Bélanger, James Lackman, Léopold Morissette, Emile Couture, René Marion, Bernard Mercier, Ernest Dagenais, Prudent Gendron, Gilles Guérin.

Matière médicale: Jean Louis Lamarre, mérite le prix d'examen; Roger Larose, Gabriel Prieur, Camille Marcel Poitras, Nathan Burofsky, Jean Claude Levaque, Joseph Birnbaum, Gérard Dionne, Moe Fineberg, Victorien Frédet, Laurent Lesage, Gérard Larose, Jean Séguin, Moses Zupnick, Jean Paul Robert, Frank Tarter, Jean Louis, Aristide Bonin, Henry Arbour, Henri Joncas, Jacques S. Piché, Jean Louis Lacasse, Monty Levenecrow, Lucien Yelle, Mario Guindon, Walter Duhaime, Elphège Grimard, Orpha Désautels, Jacques Jodoin, Paul E. Riopel.

Hygiène: 1ère année: Jean L. Mayer, Bernard Freedman, René Quesnel, Paul R. Quintin, Réal Goyer, Séverin Rivest, Alex. M. Zeltzer, Léo Houle, John Podlog, Gerald Aronson, Maurice Lafontaine, Angelo Hudon, Ernest Dagenais, Roger Bélanger, Malo R. Marcovitch, René Marion, Wyman M. Rosen, Roland Primeau, James Lackman, Abraham Rockman, Jean Lippens, Prudent Gendron, Gilles Guérin, Léopold Morissette, René Beupré, Emile Couture, Bernard Mercier. 2ème année: Jean Louis Lamarre, Nathan Burofsky, Gabriel Prieur, Frank Tarter, Gerald Larose, Jacques S. Piché, Victorien Frédet, Jean Claude Levaque, Moe Fineberg, Henry Arbour, Aristide Bonin, Roger Fervac-Larose, Moses Zupnick, Marcel Camille Poitras, Laurent Lesage, Gérard Dionne, Emile Séguin, Orpha Désautels, Monty Levenecrow, Elphège Grimard, Jean Louis Lacasse, Joseph Birnbaum, Jean Paul Robert, Lucien Yelle.

Sciences physico-chimiques

Physique et chimie minérale, 1ère inscription: Léo Houle, mérite le prix d'examen; Jean Lippens, Maurice Lafontaine, Jean L. Mayer, Bernard Freedman, Séverin Rivest, Gerald Aronson, Abraham Rockman, Paul R. Quintin, Lucien Yelle, Roland Primeau, Roger Bélanger, Réal Goyer, René Marion, René Leduc, Alex. M. Zeltzer, René Beupré, Wyman M. Rosen, Elphège Grimard.

Chimie générale et physique, 2ème inscription: Joseph Radino, mérite le prix d'examen; Gabriel Prieur, Gérard Dionne, Nathan Burofsky, Charles Ed. Carignan, Jacques S. Piché, Moses Carin, Francis Zahalan, Moe Fineberg, Gerald Larose, Laurent Lesage, Jean Paul Robert, Albert Dugal, Moses Zupnick, Charles Guavin, Joseph Birnbaum, Samuel Schimelman, Henry Arbour, Lucien Hébert, Jérôme Fish, Paul Emile Pelletier, Paul Emile Riopel.

BOTANIQUE. — Roger Larose, mérite le prix d'examen; Moses Clayman, Moses Carin, Roméo De la Rochelle, Aristide Bonin, J. Lo-cas, Jean-Louis Lamarre, Hector Dansereau, Anatole Hélie, Victorin Frédet, Armand Courchesne, Gerald Larose, Charles Guavin, Lionel Forté, Laurent Lesage, Lucien Hébert, Jacques S. Piché, Orpha Désautels, René Leduc, Henri Joncas et Elphège Grimard.

PHARMACIE MAGISTRALE. Travaux pratiques. — Anatole Hélie, mérite le prix d'examen; Camille Dugal, Lionel Forté, Nathan Burofsky, Louis-Claude Guimont, Paul Emile Pelletier, Joseph Birnbaum, Samuel Schimelman, Lucien Hébert, Roméo De la Rochelle, Moses Zupnick, Albert Dugal, Francis Zahalan, Charles-Ed. Carignan.

PHARMACIE GALENIQUE ET CHIMIQUE ET TITRIMÉTRIE, travaux pratiques. — Nathan Burofsky, mérite le prix d'examen; Camille Dugal, 2ème prix, Lionel Forté, Joseph Birnbaum, Paul-Emile Pelletier, Charles-Ed. Carignan, Francis Zahalan, Louis-Claude Guimont, Anatole Hélie, Moses Zupnick, Samuel Schimelman, Charles Guavin, Roméo De la Rochelle, Alb. Dugal, Lucien Hébert, Frank Tarter, Jérôme Fish, Paul Lemieux, Louis-Philippe L'Heureux et Jacques Jodoin.

CHIMIE ANALYTIQUE. — Jean-Louis Lamarre, mérite le 1er prix d'examen; Armand Courchesne, mérite le 2ème prix d'examen, Gerald Larose, Marcel Camille Poitras, Moses Carin, Anatole Hélie, Moses Clayman, Camille Dugal, Lucien Hébert, Victorien Frédet, Emile Séguin, Louis-Philippe L'Heureux, Jean Lemieux, Hector Dansereau, Paul-Claude Levaque, J.-Amable Gauthier, Joseph Radino, Théodore Corbeil, Roger Larose, Charles-Ed. Carignan, Hubert Filiatrault, Jean Lancelot, Orpha Désautels, Jean Lo-cas, Laurent Lesage, Walter Duhaime et Aristide Bonin.

Perte de \$12,000,000 par les feux de forêt

Québec, 20. (D. N. C.) — Les pertes causées par les feux de forêt en 1931 se sont élevées à \$12,085,135, dont les assurances ont payé \$693,226. La balance de \$4,301,909 n'était pas couverte par les assurances.

Il y a eu en 1931, un total de 21,111 feux, dont 145 ont causé des dommages de \$10,000 et plus et dont les pertes totales se sont chiffrees à \$4,528,873. Durant cette même période, il y a eu 51 pertes de vie et 216 blessés. En 1930 on avait déploré 73 pertes de vie.

En 1930, les pertes totales par les feux de forêt s'élevaient à \$12,173,675.

En 1931, il y a eu 30,175 rapports. Les chiffres officiels nous ont été fournis par le service de protection que dirige M. Kieffer.

L'opérette

"La Veuve Joyeuse"

La Société canadienne d'opérette termine sa saison au "His Majesty's", par l'entraînante "Veuve Joyeuse", musique du compositeur autrichien Lehar, version française de R. de Fiers et G. de Caillave, d'après la comédie de Henry Meilhac: "L'attaché d'ambassade".

Ce sont trois représentations de gala que la troupe Vaillancourt donne d'ici demain soir. Ses meilleurs talents, ou à peu près, sont de la distribution: Virginie Mauret, Germaine Giroux, Jeanne Maubourg, Gaston Saint-Jacques, Charles Goulet, Ludovic Huot, Henri Guisot, Lucien Coedel, Julien Balas et Georges Dufresne.

La scène se passe à Paris, de notre temps. L'intrigue se noue à la fête que donne le ministre plénipotentiaire Popoff (Gaston Saint-Jacques, en l'espèce) à l'ambassade de la principauté imaginaire de Marsovie, en l'honneur du prince régnant. Le lieutenant de chasseurs Camille Coutanson (Ludovic Huot) cherche à gagner l'affection de Nadia, femme de l'ambassadeur Popoff (Germaine Giroux). D'autre part, une bataille s'engage autour de la jolie veuve du vieux banquier marsovien Palmieri, qui possède un héritage de cinquante millions. Mais Popoff a pour mission, de la part de son prince de Marsovie, d'écartier tout soupçon non marsovien auprès de Missia Pal-

mieri (Virginie Mauret). Car si Missia épousait un étranger, son nouvel époux pourrait s'aviser de retirer sa part de l'actif de la banque Palmieri, qui est une institution nationale et cela pourrait mettre en déconfiture tout le royaume marsovien.

Comme tout s'arrange dans les opérettes, le prince Danilo (Charles Goulet), compatriote de la jolie veuve, qui avait des préférences pour Missia, finit par se décider à l'épouser après d'amusants épisodes comme la scène du pavillon et la soirée chez Maxim's, à Montmartre.

On connaît la verve rythmique de cette opérette de Lehar et tous peuvent reprendre la valse célèbre qui forme comme le refrain de la Veuve Joyeuse.

On retient les couplets: Jadis habitait dans le grand bois frileux, Vilga, ô Vilga, et les jolis duos valses de Missia et de Danilo et ceux de Nadia et de Camille.

Signalons le jeu gracieux de Virginie Mauret, chanteuse et danseuse excellente, le comique (un peu chargé, au gré de certains) des rôles de Popoff, de Figg et de Kromsky et la belle tenue de Charles Goulet.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de la librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HArbour 1241*).

Le prix des billets à la baisse

Réductions de fins de semaine

Montréal à NEW YORK \$15.45 (Aller et retour)

et retour

Validité pour le départ: vendredi soir et tout le samedi; pour le retour: jusqu'au dernier train du lundi suivant, inclusive-ment.

Renseignements complémentaires fournis par les lignes suivantes:

CENTRAL VERMONT DELAWARE & HUDSON CANADIEN NATIONAL NEW YORK CENTRAL RUTLAND

Livres de récompense

Série 11A. — Format 7 x 11, 350 à 400 pages, reliure percaline, fers spéciaux, nombreuses illustrations, tranche dorée.

Au comptoir \$1.50 l'unité Par la poste \$1.85 l'unité

L'EPOPEE IMPERIALE, par Jules Mazé FABIOLA, par le cardinal Wiseman MON EXPEDITION AU POLE SUD, par Ernest Shackleton FABLES DE LA FONTAINE, illustrations de Vimar SAINT AUGUSTIN, par Louis Bertrand ST-PIERRE DE ROME, par R. P. Martin SANCUIS MARTYRUM, par Louis Bertrand JEANNE D'ARC, par Marius Sepet ROBINSON SUISSE, par Wiss MONTCAIRM ET LEVIS, par l'abbé Casgrain LES MARECHAUX DE NAPOLEON, par G. de Beaugrand

Série 11B. — Format 12 x 8 1/2, 350 pages, reliure percaline, fers spéciaux, nombreuses illustrations, tranche dorée.

Au comptoir \$1.50 l'unité Par la poste \$1.85 l'unité

FILS DE L'EGLISE, par René Bazin IL ETAIT QUATRE PETITS ENFANTS, par René Bazin IDYLLE DANS LA VILLE ROUGE, par Jean Draut LA GUERRE DES FEMMES, par Redier BEN HUR, par Wallace LE DRAME DE VARENNE, par Georges Lenôtre LE MARECHAL JOFFRE, par le colonel Bugnet

Série 12. — Format 12 x 8 1/2, 300 pages, reliure percaline, plaques spéciales, illustrées, tête dorée.

Au comptoir \$1.00 l'unité Par la poste \$1.30 l'unité

CECILIA, par de Nocé LA DEMOISELLE BLANCHE, par Charles Foley LA DESTINÉE D'ISABELLE, par Marguerite Levray LA DETTE DE CARMELE, par Marguerite Levray L'ENSEIGNE DE VAISSEAU PAUL HENRY, par René Bazin L'ETOILE DU PACIFIQUE, par Georges Price LA MINE D'OR INFERNALE, par Georges Price LES NOUVEAUX, par René Bazin LA SARCILLE BLEUE, par René Bazin LA NOUVELLE CROISADE DES ENFANTS, par Henry Bordeaux RECITS DE LA PLAINE ET DE LA MONTAGNE, par René Bazin UNE TACHE D'ENCRE, par René Bazin MA TANTE GIRON, par René Bazin LA TERRE QUI MEURT, par René Bazin SAINTE THERESE DE LISIEUX, par Fernand Laudet CONTES DE LA BONNE PERRETTE, par René Bazin

Volume de grand luxe. Série 2. Format 12 1/2 x 10, 300 pages, reliure percaline de fantaisie, plaque riche, nombreuses gravures, tranche dorée.

Au comptoir \$1.75 l'unité Par la poste \$2.15 l'unité

LA ROCHE QUI TUE, par Pierre Mael ANNE-MARIE LA PROVIDENCE, par Laumonier L'ANCIEN TESTAMENT, par Cruchet et Gustave Doré LE NOUVEAU TESTAMENT, par les mêmes PETIT ANGE, par Pierre Mael LA FILLEULE DE DU GUESCLIN, par Pierre Mael LE CHATEAU DE LA VIEILLEUSE, par Guy Chantepierre LE TAILLEUR D'IMAGES, par Charles Dodman RECITS DU TEMPS PASSE, par J.-Maurice Maindon.

Service de Librairie du "Devoir" 430 Notre-Dame Est, Montréal

Condamnés à Rouyn

Rouyn, 20 (S.P.C.) — Les procès relatifs aux troubles du 1er mai sont terminés. M. E.-J. Couture, magistrat de district de Sherbrooke, a imposé des sentences allant jusqu'à six mois de prison aux quinze derniers des trente-quatre hommes et femmes arrêtés pendant ces troubles. On sait qu'au début de la semaine, huit des prisonniers ont été sentenciés à six mois de prison.

Le Page féminine

Mon carnet

20 mai 1932

Un hasard me fit croiser mon amie Sébastienne, de mauvaise humeur. Elle avait fait une visite la veille, une le jour même. La première était chez une amie qui l'avait invitée avec insistance à aller passer l'après-midi chez elle avec une dame de ses connaissances; tout fut fort aimable jusqu'au goûter, qui n'était pas celui qu'on offre dans une telle intimité: il y avait une salade, des sandwiches, des petits fours, puis, au dessert, une gelée d'oranges avec une crème fouettée qui n'était plus fraîche... reliefs d'un bridge donné la veille et qu'on ne voulait pas perdre...

Deuxième visite: une autre amie, après plusieurs années de silence, prise d'une tendresse soudaine, l'appela et lui fit promettre d'aller aussi chez elle ce soir-là. Malgré le long trajet en tramway, mon amie Sébastienne, touchée de ce retour d'une ancienne amitié, accepta; elle ne fut pas longue à apprendre que, le mari étant allé à une joute, l'amie si tendre se serait bien ennuyée toute seule...

Que veux-tu, Sébastienne, ce sont là les trois petites déceptions de la vie.

Mignon

L'opinion des autres

Nous publions, sous cette rubrique, tous commentaires, appréciations, critiques au sujet des chroniques parues dans cette page, ou tout l'opinion émise sur une question d'intérêt féminin ou général par nos lecteurs et nos lectrices. On est prié de donner son nom authentique et son adresse; si on le désire, l'incognito sera gardé vis-à-vis du public. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

EDUCATION DES FILS

Mais oui, l'éducation des garçons est absolument conforme à ce que nous pouvons rêver de mieux et ne saurait être sensiblement modifiée, parce que nos garçons, — je veux parler des gouvernants de demain, puisque c'est d'eux qu'il s'agit, — cette classe de notre société contemporaine, donc, n'ont pas évolué; les jeunes gens d'aujourd'hui ressemblent tout à fait à ceux d'autrefois; leurs manières sont les mêmes.

Voyez-les tout petits, ils sont déjà des hommes. Ils vous saluent poliment, fiers de se découvrir devant les dames. Leur éducation familiale est soignée et ils occupent leurs loisirs à jouer au curé, au docteur ou à bâtir de petits chefs-d'œuvre fragiles mais parfois jolis; ce qui démontre leur goût pour certaine carrière qu'ils embrassent dans la suite.

Regardez-les un peu plus tard, ils s'adonnent à l'étude, aux arts, aux sports, tout comme faisaient nos pères.

A vingt ans, c'est l'université, les hautes études, l'école technique que les accaparent, puis ils sont enfin outillés pour la lutte qui commence. Ils n'ont plus maintenant qu'à suivre la voie droite tout en évitant l'honneur et de loyauté dont ils ont puisé les principes dans les maisons d'éducation qui leur ont appris comment devenir quelqu'un.

Aucune modification ne saurait donc être apportée dans la formation intellectuelle du jeune homme puisque, je le répète, celui-ci n'a pas évolué. Il lui est donc très facile d'être à la hauteur de nos jeunes filles modernes.

Si celles-ci affichent des idées féministes outrancières, une indécision quasi scandaleuse, c'est vers ce côté que doit aller la réforme. Il appartient aux mères de garder jalousement leurs trésors afin de leur éviter tout contact dangereux, et de leur donner l'exemple des vertus chrétiennes qui font les épouses charmantes et fidèles.

De nos jours, le problème de choisir une épouse est devenu presque angoissant pour le jeune homme.

me. Il y a des masques de vertu qui cachent de perfides hypocrisies; et parfois sous des dehors évaporés se rencontre la vraie pudeur.

Non, c'est trop difficile à démêler ce problème et je ne vois nulle part que le jeune homme moderne ne soit à la hauteur de la jeune fille de notre siècle.

Mme M.-D. LAVALLEE

14 mai 1932.

Partie de cartes

Les dames de Saint-Lambert organisent, pour le 15 juin prochain, à 8 heures 15 du soir, en la salle de l'Académie St-Michel, rue Lorne, sous la présidence de M. l'abbé A. Lessard, curé, une partie de cartes au profit des petits lits blancs de l'hôpital de la Miséricorde de Montréal. Le comité d'organisation se compose comme suit: Mme Auguste Angus, présidente organisatrice; Mme A. Hope, vice-présidente; gardes Pinard et Langlois, de l'hôpital de la Miséricorde de Montréal; trésoriers: Mlle M. Wickham, secrétaire anglaise; Mme B. Dupuy, secrétaire correspondante.

Pour informations ou billets, s'adresser à Mme Auguste Angus, 123 Edison, St-Lambert, tel. 42, ou bien aux gardes Pinard et Langlois, de l'hôpital de la Miséricorde de Montréal.

Une quête publique qui rapporte \$1,100

La Colonie de Vacances Saint-Thérèse de l'Enfant-Jésus, pour fillettes de Montréal et des environs, remercie bien cordialement le public pour le précieux témoignage de confiance qu'il lui a donné le jour de la quête publique du 30 avril dernier. Elle remercie les autorités municipales pour les permis octroyés, les généreux donateurs, les dévoués chefs d'équipe ainsi que tous ceux qui ont gracieusement prêté leur concours.

Elle a recueilli la somme de \$1,100. Vingt et un chefs d'équipe ont dirigé 900 quêtes et queteuses. Se plaçant au premier rang, l'équipe de Mlle Payant avec la somme de \$233.33, puis Mlle Le May, de Verdun, avec \$127.21, et Mlle Brault avec \$119.19. Les boîtes les mieux garnies furent celles de Mlle Desjardins avec \$27.27, Mme A. Vernier, de Verdun, \$13.60; Mlle P. Bonneau, \$13.34. Environ cinq quêtes ont gagné le prix de \$2.50, ayant rapporté chacune plus de \$10.

Toute la somme recueillie ira aux fillettes de la Colonie Saint-Thérèse de l'Enfant-Jésus sans qu'il en soit distrait un seul sou pour salaires.

Pèlerinage des Tertiaires à la Réparation, le 22 mai

Dimanche prochain, 22 mai, les tertiaires de Montréal et des environs sont convoqués en pèlerinage à la chapelle de la Réparation pour 3 heures de l'après-midi. A leur intention, le chemin de la Croix sera prêché dans le bocage. Il y aura consécration à la Sainte Vierge devant la grotte de Lourdes, et aux tertiaires sera donnée, en forme solennelle, l'absolution générale, suivi d'un salut du T. S. Sacrement.

Dans le bocage, les tertiaires prieront devant le groupe de leur séraphique Père, de saint Louis et de sainte Elisabeth, patrons du tiers ordre. Ils seront cordialement reçus par leurs frères en saint François, les Frères mineurs Capucins.

Un bon service de tramways accommodera tous les pèlerins.

Association

Jeanne Le Ber

Un grand pèlerinage organisé par l'Association Jeanne Le Ber des jeunes filles de Saint-Henri, Inc., aura lieu le dimanche, 22 mai, en l'église du Gesù (autel Notre-Dame de Liesse), rue Bleury. Il y aura messe et sermon de circonstance à huit heures, puis déjeuner, et salut du Saint-Sacrement avant le départ. Toutes les demoiselles s'occupant d'œuvres sociales sont cordialement invitées. On est prié de prendre place dans les bancs réservés en face de l'autel Notre-Dame de Liesse, à gauche du Maître-Autel.

Récollecion mensuelle

Dimanche prochain, 22 mai, récollecion mensuelle au Couvent de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest.

Méditation à 8 h. 30; messe à 8 h. 45, suivie de la causerie à 10 h. Toutes les anciennes retraitantes et leurs amies sont cordialement invitées à y prendre part.

Funérailles de Mme F.-X. Lajoie

A Saint-Liboire (Bagot) — Ces jours-ci, dans l'église St-Jacques, de St-Liboire, les funérailles de Mme F.-X. Lajoie, décédée à Montréal, le 8 mai. Le convoi funéraire est parti de la Villa St-Joseph, rue Desmarais, à 8 heures, pour se rendre à St-Liboire, où le service fut chanté à 10 heures. La levée du corps fut faite par M. le chanoine P.-N. Desmarais, curé de la cathédrale de St-Hyacinthe. Le service fut chanté par le fils de la défunte, l'abbé Henri Valmore Lajoie, curé de St-Jacques de Granby, assisté de l'abbé P.-N. Desrochers, curé de St-Joseph de Yamaska, comme diacre, et de l'abbé Victor Quintal, de l'évêché, comme sous-diacre.

Dans le sanctuaire on remarquait: Son Excellence Mgr J.-A. Desmarais, évêque auxiliaire de St-Hyacinthe; M. le chanoine J.-B.-O. Archambault, supérieur du Séminaire de St-Hyacinthe; M. le chanoine P.-A. Laroche, procureur et archidiacre; M. le chanoine P.-N. Desmarais, curé de la cathédrale de St-Hyacinthe; MM. les abbés J.-B. Beaudry, curé de St-Simon; J.-A. Laurence, curé de St-Ephrem d'Upton; J.-A. Vézina, curé de St-Liboire; P.-C.-R. Desrochers, curé de St-Alme; U. Langlois, curé de St-Roch; N. Lévesque, curé de St-Hilaire; C.-A. Guillet, curé de St-Valentin; G.-A. Goyette, curé de St-Robert; V. St-Hilaire, curé de St-Hélène; P.-N. Desrochers, curé de St-Joseph de Yamaska; C.-H. Lafontaine, curé de St-Christ-Roi; E.-H. Belval, curé de St-Mathias; C.-E. Héty, curé de Philippebourg; V. Larose, de St-Charles sur Richelieu; H. Veronneau, aumônier de l'Académie du Sacre-Cœur de Sorel; Ed. St-Pierre, aumônier des Sœurs de St-Joseph de St-Hyacinthe; F.-X. Leblanc, vicaire à St-Pierre de Sorel; G. Lussan, vicaire à St-Pierre de Sorel; O. Gaudet, vicaire à St-Ephrem d'Upton; L. Forest, vicaire à St-Liboire; P.-E. Lavoie, vicaire à St-Simon; les prêtres suivants du séminaire de St-Hyacinthe: MM. J. Laferté, Rosario Vézina, Henri Mongeau, Philippe Auguste Lévesque, Orlin Poirier, A. de Grandpré, M. l'abbé J.-B. Benoit, aumônier de la Maison-Mère des Sœurs de la Présentation de St-Hyacinthe; M. l'abbé Victor Quintal, vice-chanoine; M. l'abbé Lapierre, de Montréal; un R. P. Franciscain et un R. P. Dominicain.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte: Eugène, président de la maison Lajoie, Robitaille et Cie, Limitée, de St-Robert; Chénouin, de la Canada Motor Car Company.

La chorale, sous la direction du notaire J.-A. Lamonde, et de M. Edmond Auclair, exécuta une messe harmonisée.

Le cortège se composait d'un grand nombre de parents et amis de la famille, qui a reçu de nombreux témoignages de sympathies.

Adoration nocturne

Les adorateurs sont convoqués pour deux réunions: vendredi, le 20, à Ste-Clotilde pour 8 h. Dimanche, le 22, à St-Clement de Viauvil pour 8 h.

L'IMPRIMERIE ET L'UNI COMBINES



Essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham



S'endormait en pleurant

Eprouée... les maux de tête violents, rendent, chaque mois, la vie horrible. Elle a besoin d'un tonique... Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham soulage les crampes.

Funérailles de Mme L.-E. Racicot

Le 11 mai dernier, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis, ont eu lieu, à l'église du Saint-Nom de Jésus, de Maisonneuve, les funérailles de Mme Eudore Racicot, née Joséphine Bérubé, décédée le 7 mai, à l'âge de 57 ans et trois mois.

Le deuil était conduit par son mari, M. Eudore Racicot, ses fils, Luc, Antoine, Joseph et Noël Racicot, ainsi que son frère, A. Bérubé, de Montréal.

Suivaient la dépouille mortelle, MM. L. Lebrun, A. Chartrand, E. Robert, L. Hamel, A. Bérard, E. Pire, J. Paré, J. Pélouquin, Georges Scott, L.-R. MacGregor, E.-G. Alard, A. Courteau, J.-A. Magnan, J.-O. Rheault, H. Cadieux, L. Dupuis, G. Pélouquin, A. Paré, J. Racicot, L. Marleau, T. Toupin, J.-R. Marchand, W. Monarque, A.-S. de Carufel, A. Langlais et Roger Moise.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Chénard. Le service fut chanté par M. l'abbé J.-A. Auclair, nouveau de la défunte, assisté de MM. les abbés Toupin et Rondeau, comme diacre et sous-diacre. La chorale, sous la direction de M. Théod. Legault, a rendu la messe funèbre de Yon. Les solistes étaient M. l'abbé Charron et M. Descarries. M. Brien touchait l'orgue.

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari, M. Eudore Racicot, dix enfants, dont quatre fils: Luc, d'Amos, Abitibi, Antoine, Joseph et Noël, de Montréal; six filles: Anne-Marie, en religion Sœur Marie de la Paix, religieuse du Précieux-Sang, Ottawa, Claire, Marie-Joséphine, Colette, Brigitte et Hélène, de Montréal; deux belles-filles, Mmes J.-A. Bastien, de Ramore, Ont., et Luc Racicot, d'Amos, Abitibi; cinq petits-enfants, Hélène et Henri Bastien, de Ramore, Ont., Huguette, Guy et Jacqueline Racicot, d'Amos; deux frères, A. Bérubé, de Montréal, et François Bérubé, de Pembroke; une sœur, Mme J. Fafard, de Québec. Elle laisse aussi de nombreux parents et amis.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies.

Funérailles de Mme Ludger Blanchet

Lundi, le 16 mai, ont eu lieu les funérailles de Mme Ludger Blanchet, à l'église Saint-Eusèbe de Verceuil.

M. le curé N. Dupuis a présidé à la levée du corps, de même qu'à la célébration du service, avec le concours de diacre et sous-diacre, dans les personnes de MM. les abbés Meilleur et Pilon, vicaires de la paroisse.

La chorale, dirigée par le notaire Lalonde, a rendu la messe des morts de Pérosi, accompagnée à l'orgue par M. A. Saint-Martin.

Le deuil était suivi par le mari, M. Ludger Blanchet, et le père, M. Prudent Sénécal, accompagnés de MM. Raymond Sénécal (son frère), L.-J.-N. Blanchet et Clovis Blanchet, Moise Roy, Luc Lacaille, L. Hébert, Albert Gagnon, Roméo Larivière et Aldéric Lapierre (beaux-frères); Francis Robert, Eustache Courville et Joseph Mailhot, (oncles); André, Yvon Lacaille, Edouard et Réjean Lapierre, Gérard et Antonio Blanchet, Roméo et Zénon Roy, Louis Décar, René Chartrand, Paul Mathieu, (neveux); Eugène, Anatole et René Brail, Renaud et Armand Bourbonnière, Micaël Saint-Pierre, Romain Boudreau, Tréfle Auclair, Ludovic Tétrault, Albert, Richard et Benoit Joly, Raymond Dalton, Ubald Bergeron, Lionel et Laurent Charron, Lionel Robert, Lucien et Oscar Courville, Sigefroy Charron, Hormidas Charron et G.-E. Chagnon, (cousins).

MM. Léo Broisioit, contremaître à la Commission du port, représentant les employés du magasin frigorifique, Arthur Caron, Joseph Mathieu, R. Bélair, J. Béland, P. Boyer, R. Bastien, V. Bergeron, G. Gagné, M. Laflamme, O. Gagné, E. Grenier, C. Béland, A. Barrette, Ludger Roy et autres personnes.

A Chambly-Canton, c'est M. le curé Charles Boyer qui a présidé à la cérémonie du Libera, avant l'inhumation au cimetière de Verceuil.

Outre son mari, Mme Ludger Blanchet, qui n'avait que 34 ans, laisse six enfants: Liane, Lucille, Yvette, Laurent, Raymond et Denise, son père, M. Prudent Sénécal, autrefois de North Stuckley, ses sœurs, Laura, Mme L. Lacaille, Antoinette, Mme Albert Gagnon; Yvonne, Mme Louis Hébert; Roméo, Mme Roméo Larivière, et Raymond Sénécal, son frère.

MARTHE OU MARIE?

UNE QUESTION PAR MOIS

Laquelle, selon vous, a le plus de mérite, de ces deux personnes: L'une, naturellement pieuse et attirée par la vie contemplative, embrasse cet état. L'autre, n'étant pas attirée vers le cloître, se marie et élève une famille nombreuse. Les deux ont répondu à leurs vocations respectives et font jusqu'à leur mort, l'une son devoir de moniale et l'autre son devoir d'épouse et de mère.

Sujet proposé par Marie-Marthe).

* * *

Cette question s'adresse à tous les lecteurs et lectrices de cette page. Leur réponse sera publiée sous la rubrique "L'opinion des autres". On est prié de donner son nom et son adresse; l'incognito sera respecté si on le désire. Adresser tout envoi à la Page Féminine, le Devoir, C.P. 4020, Montréal.

Les réponses à la question en litige seront acceptées jusqu'au 15 juin seulement.

humation au cimetière de Verceuil.

Outre son mari, Mme Ludger Blanchet, qui n'avait que 34 ans, laisse six enfants: Liane, Lucille, Yvette, Laurent, Raymond et Denise, son père, M. Prudent Sénécal, autrefois de North Stuckley, ses sœurs, Laura, Mme L. Lacaille, Antoinette, Mme Albert Gagnon; Yvonne, Mme Louis Hébert; Roméo, Mme Roméo Larivière, et Raymond Sénécal, son frère.

Le concert d'orgue de M. Benoît Poirier

PROGRAMME QUI SERA EXÉCUTÉ DIMANCHE APRÈS-MIDI, LE 22, EN L'ÉGLISE NOTRE-DAME, À 4 HEURES ET QUART

Voici le programme du concert que M. Benoît Poirier, M.A., organiste à Notre-Dame, donnera à cette église, dimanche après-midi, à 4 h. 15: I. Prélude et fugue, Jean-Sébastien Bach; II. Chorale-Rhapsodie, Gade de Sallé; III. Andante — allegro — andante, César Franck; IV. Pour Pâques, Charles Quef; V. Concerto (Cocou et Rossignol), Fréd. Haendel; VI. Trol-dans, Edouard Grieg; VII. Hymne national acadien (Ave Maria Stella) Benoît Poirier; VIII. Scherzomozaique (Libellules), Harry Rowe Shelley; IX. Toccata, Charles-Marie Widor.

EATON



Parures de cou en Renard argenté

Prix très spécial samedi.

39.75

Vous pouvez porter un beau renard argenté pour la fin de semaine du congé! Luxueuses peaux, de un quart à entièrement argentées, en des derniers modèles d'animal double. La quantité est limitée... le prix est extraordinaire... nous vous conseillons de venir dès l'ouverture du Magasin.

Conditions de Paiements Différés

Protégez vos fourrures en les emmagasinant chez Eaton. Confiez-nous aussi vos manteaux et costumes en tissus. 2 1/2 % d'une juste évaluation.

Salon des fourrures — au troisième étage.

T. EATON Co. MONTREAL

VOUS NE CROIRIEZ JAMAIS QUE...

...C'EST LE MEME BÉBÉ

Voilà ce que nous écrit Madame Albert Bolton, de Toronto: "Durant ses premiers mois, j'allaitais ma fille Jeanne-Marguerite. Mais cela ne lui suffisait pas. J'avais entendu parler du Lait Eagle et je décidai de l'essayer. Elle s'en trouva bien dès le début et je n'ai pas eu d'ennui depuis. Sa chair est ferme, sa structure osseuse bien développée, ses jambes sont droites et elle est si gaie! En septembre dernier, elle a mérité un troisième prix contre 102 concurrents, à l'Exposition Canadienne Nationale."

Si vous ne pouvez allaiter bébé vous-même, demandez notre publication sur le Bien-Être de Bébé.

GRATIS! Merveilleux Livret de Bébé!

The Borden Co. Limited, 115 George Street, Toronto, Ont. C.W. 3F

Messieurs.—Veuillez m'expédier un exemplaire, gratis, de l'édition 64 pages de "Bien-Être de Bébé".

Nom

Adresse

Feuilleton du "Devoir"

L'Erreur d'une Mère

Par Victor Féli

23. (suite)

Au contact de l'indifférence désemparée de Marguerite, il avait glissé involontairement dans une inertie douloureuse, lui, le travailleur, le soldat. Il en éprouvait un regret intense, mais il sut qu'il ne pouvait plus revenir de cet affaissement. Ah! monter à l'assaut dans un élan d'allègre courage, cela se pouvait, mais ici se dressait le mur d'airain d'où l'on retombe sans cesse. Il avait de même renoncé aux œuvres sociales et religieuses dont il s'occupait avec tant de dévouement et d'entrain autre-

fois. Il eut à ce propos de sérieuses discussions avec son père, avec ses amis qui n'admettaient point un dévouement conjugal qui leur paraissait toucher à l'erreur; mais il ne voyait qu'un but où devaient tendre tous ses efforts: consoler Marguerite, l'amener enfin à une existence possible; refaire leur bonheur, même ainsi mutilé; retrouver la chère petite épouse confiante de jadis, la retrouver, la reprendre. Mais, hélas! ses espérances avaient échoué lamentablement. Et, une fois de plus, l'odieuse pensée vint en lui: Marguerite était

préparée à sa mort, se dit-il. Elle l'eût subie, malgré sa douleur, tandis qu'elle ne peut admettre l'effroyable surprise de celle de Zézette.

"Ah! pourquoi suis-je là? Comment peut-elle même supporter ma présence?" se prit-il à murmurer.

Longtemps, il marcha au hasard sous les beaux ombrages, courbé sous le poids écrasant du doute affreux. Enfin, il rentra près de sa femme, qui l'accueillit avec son habituelle expression d'incurable torpeur.

* * *

Jacques avait décidé d'aller ce même jour visiter Arles. Marguerite se laissa conduire indifféremment vers l'auto qui les emmena au long des routes, blanches de poussière, et ils arrivèrent bientôt dans la petite ville. Jacques, espérant que l'atmosphère de Marguerite serait moins profonde dans une promenade à pied, délaissa la voiture en donnant rendez-vous au chauffeur, pour le retour, à un point précis du boulevard des Lices, et ils commencèrent la visite des nombreux monuments.

La jeune femme, obstinément muette, répondait à peine d'un signe d'acquiescement aux quelques mots que lui adressait son mari. Il voulait lui montrer sur un guide illustré l'ensemble de ce qu'ils allaient détailler au cours de leur journée; elle se détourna avec un geste d'énervement, et il ne trouva plus désormais la force de prononcer une parole.

Ce fut ainsi qu'ils parvinrent tout d'abord aux Alyscamps, le fameux cimetière antique. A l'entrée de l'allée des tombeaux, Jacques s'immobilisa devant la longue suite de pierres funéraires sous la jigne onduleuse des arbres, et il éprouva le regret de voir la vie épiéer sur ce coin de terre qui ne devrait connaître que le recueillement. Des charrettes grinçaient; de jolies filles aux yeux hardis passaient en souriant aux voyageurs. A quelques pas, des soldats manœuvraient. Le jeune homme regarda machinalement les militaires qui formaient les faisceaux et allaient de-ci de-là. Tout à coup il poussa une exclamation et fit un pas du côté de la petite troupe en appelant:

"Dostac?"

Un sous-officier leva la tête et courut vivement vers lui:

"Mon capitaine!"

"Comment es-tu ici?"

Les deux hommes se serrèrent la main avec une chaude cordialité, et le sous-officier, un ancien soldat de la compagnie de Jacques Varin, raconta qu'il était resté à l'armée après l'armistice et se trouvait en garnison à Arles. Ils rappellèrent vite des faits de guerre; mais Dostac, gêné, glissait des coups d'oeil furtifs vers la jeune femme dont le visage rigide et le mutisme absolu lui causaient un étonnement inquiet. Elle avait répondu en inclinant la tête au salut du sous-officier lorsque son mari le lui avait présenté, et parut ensuite tout à fait désintéressée des propos qu'échangeaient les anciens combattants. Jacques s'aperçut de l'embarras de Dostac et lui dit à mi-voix pour expliquer l'attitude de sa femme:

"Nous sommes en grand deuil. Nous avons perdu notre fille, une enfant délicieuse..."

Le sous-officier répondit sur le

même ton voilà quelques mots de condoléance et leva un regard surpris sur M. Varin, qui continuait avec amertume:

"C'est un non-sens que j'aie pu échapper à l'enfer de là-bas et que cette petite ait été emportée, elle, si rapidement!"

Le militaire regarda Mme Varin, semblant solliciter une protestation qu'elle ne fit point entendre; elle demeura silencieuse, distante, étrangère à toutes choses, semblait-il. Mais les soldats reprenaient leurs armes, et le sous-officier s'éloigna après un bref adieu cordial. Jacques le suivait de l'oeil, lorsqu'il se retourna vivement vers Marguerite qui disait, les sourcils froncés, une fatigue dans la voix: "Si tu voulais, nous pourrions excuser chacun de notre côté. Nous nous retrouverions à l'auto!"

Une pâleur livide s'étendit sur les traits de son mari, qui répondit avec effort:

"Comme tu voudras!"

—Où, je t'en prie! fit-elle impatiemment. A tout à l'heure". Et, d'un pas rapide, elle descen-

dit dans l'allée. Jacques, au contraire, remonta lentement vers la ville.

* * *

Marguerite suivit la longue voie bordée des sépultures anciennes jusqu'à la chapelle qui la termine. Le petit édifice était fermé. Elle s'assit sur l'une des dernières pierres tombales et laissait passer le temps, lorsqu'elle se releva pour éviter un groupe de touristes qui avançaient en causant bruyamment. Elle se remit en marche et se retrouva bientôt au point où elle avait quitté son mari. Les soldats continuaient leurs exercices, et elle se demanda avec irritation comment Jacques avait pu s'intéresser à ce sous-officier. Qu'était cela? Qu'était la guerre? Qu'était la vie? Qu'étaient toutes choses en dehors de sa fille, Zézette, Zézette! Zézette qu'on prétendait aimer alors qu'elle seule gardait son souvenir, voulait-elle se dire en une suprême injustice.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (la responsabilité limitée) éditrice-proprétaire: Georges Pelletier, administrateur et secrétaire.

COMMERCE ET FINANCE

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Le blé

Les nouvelles ont été favorables hier et les cours du blé plus vigoureux sur les deux principaux marchés d'Amérique hier. Il y a eu de légères avances tant à Winnipeg qu'à Chicago.

On rapporte que la Russie n'a pas exporté de blé cette semaine et qu'elle aurait mobilisé 800,000 hommes. Les exportations de ce pays sont d'ailleurs nulles depuis déjà quelques semaines. Les expéditions de l'Argentine continuent d'être à la baisse. Enfin, Broomhall émet l'opinion que l'Espagne, la Grèce et le Portugal devront probablement importer des blés d'Amérique dans un avenir rapproché.

Le papier

La valeur des exportations canadiennes de papier-journal en avril s'est établie à \$6,710,062 comparativement à \$8,143,167 en mars et à \$8,329,722 en avril 1931. Pendant les quatre premiers mois de l'année, nous avons exporté du papier pour une valeur de \$38,691,000 comparativement à \$48,003,000 pendant la période correspondante de 1931.

A la Bourse

L'élection des six gouverneurs de la Bourse de Montréal a eu lieu hier, les trois principaux officiers ayant été élus par acclamation il y a trois jours.

Le conseil est maintenant composé de M. L.-G. Beaubien, président; D. S. McMaster, vice-président; G. H. Turpin, secrétaire-trésorier; A. S. Cassils, F. C. Fairbanks, G. W. S. Henderson, F. S. Mathewson, Maurice Forget et J. W. Yule.

Les prêts aux courtiers

Le montant des prêts aux courtiers consentis à New-York a baissé de 24 millions de dollars. Le montant total de ces prêts est maintenant à 414 millions de dollars, un nouveau bas depuis que ces statistiques sont établies.

La construction

Un rapport d'Ottawa indique que les permis de construire émis dans les 61 principales villes canadiennes en avril ont été de 27.5 pour cent plus considérables qu'en mars. La valeur des permis émis fut de \$4,237,000 contre \$3,323,000 en mars et \$13,495,000 en avril 1931. Pour avoir une juste idée de la diminution comparative à avril 1931, il faut toutefois tenir compte du fait que le coût de la construction a notablement baissé depuis un an.

Montreal Exhibition Co.

On rapporte que la Montreal Exhibition Co., propriétaire du club de baseball Montréal, a vendu 20,000 billets d'entrée de plus que l'an dernier à date. C'est une augmentation d'environ 20 pour cent sur les dernières années qui n'avaient pas été particulièrement favorables pour la compagnie.

Le sel

La production de sel en mars s'est élevée à 14,185 tonnes comparativement à 13,346 tonnes en mars 1931. Nous en avons exporté seulement 164 tonnes alors que nous avons importé de l'étranger un total de 4,484 tonnes.

Le feldspath

La production de feldspath en mars a été de 1,160 tonnes, une augmentation de 45 pour cent sur la production de mars 1931.

La Bourse de Los Angeles

Les directeurs de la Bourse de Los Angeles viennent de décider d'inscrire plusieurs des principaux titres miniers canadiens sur ce marché. Ils choisissent des titres inscrits aux bourses de Toronto et de Vancouver. Ils déclarent qu'il y a quelque 20,000 Canadiens en Californie, dont un bon nombre s'intéressent aux compagnies minières de leur pays et on compte que ces nouvelles inscriptions auront pour effet d'augmenter notablement l'activité du marché de Los Angeles.

Les pneus

On prévoit qu'une nouvelle guerre des prix pour les pneus aux Etats-Unis se développera rapidement. Des maisons qui se spécialisent dans la vente par la poste viennent d'annoncer à leurs clients une diminution de 10 pour cent des prix de tous leurs pneus. On craint que cela force les grands producteurs à reviser de nouveaux leurs prix à la baisse malgré que certaines déjà opèrent avec perte.

La laine

Le Bureau fédéral de la statistique estime que la tonte de la laine au Canada en 1931 a rapporté un total de 20,365,000 livres. C'est la première fois que les statistiques sont compilées à ce sujet.

Fruits des Bermudes

On rapporte que depuis que le Canada a prohibé l'importation des légumes et de certains fruits californiens, la demande pour les mêmes produits aux Bermudes a considérablement augmenté. Les légumes et les fruits des Bermudes sont admis en franchise au Canada à la condition d'avoir été transportés ici sur des navires canadiens. Comme le service actuel ne suffit pas pour la demande, il se fait un mouvement aux Bermudes pour que le Canada augmente le nombre des navires qui font le service entre ce pays et le nôtre.

Le marché des vivres

LES CEREALES

Avoine no 3	40
Avoine d'engrais	
No 1 extra	40
No 1	39
No 2	38
Orge no 3	31
Blé no 4	62
Mais sud-africain	55

PRIX DE GROS A MONTREAL

FAINES	
(Prix au boisseau. Escompte de 10 sous le baril pour commandes au comptant.)	
Première patente	\$5.10
Seconde patente	\$4.50
Forêt à boulanger	\$4.40

ENGRAIS

(Prix la tonne, sacs compris, moins 25 sous pour commandes au comptant.)	
Son	\$21.25
Gru rouge	\$22.25
Gru blanc	\$24.25

FOIN

(Prix la tonne.)	
Extras no 2	\$11
No 2	\$10
No 3	\$9

BEURRE

(Prix la livre au détailant.)	
De crémère, en boîtes	18 à 19
De crémère, en blocs	19 à 20

FROMAGE

D'Ontario	09 à 09 1/4
-----------	-------------

OEUF

(Prix la douzaine aux détaillants.)	
Spéciaux	23 à 24
Extras	22 à 23
Premiers	19 à 20
Seconds	17 à 18

Ces prix sont pour les oeufs livrés dans des cartons. Les oeufs en vrac se vendent 2 s. de moins la douzaine.

VOLAILES

Prix la livre aux détaillants pour volailles plumées de la qualité "A". Les prix pour la qualité "B" sont de 4 sous plus bas.	
Poulet à rôti	20 à 26
Poules	18 à 22
Jeunes canetons	29
Canards à rôti	19
Dindons	24 à 26
Oisons	16
Oies	15

POMMES DE TERRE

N.-Brunswick, 80 lbs	40 à 45
Montréal, 80 lbs	30 à 35

LES FRUITS

Oranges de Californie, Sunburst; no 126-150-176, 86.25; 200-216, 87.50; 250-288, 85.50; \$3.24, \$4.50.	
Fruits californiens; poires Wintet, Ascalon, boîte, \$4.75.	
Pamplemousses de la Floride, 64-70-96, 86.25.	
Citrons de Messine, No 300, \$3.50.	
Citrons de Californie, \$4.25.	
Bananes, no 1, le régime, \$3.25.	
Fraises, la chopine, 15.	
Ananas, 18-24, \$2.75.	
Pommes; Délicieuses, \$3.00.	
nesaps, \$3.00.	
Meillons Honey Dew, 6-7, \$3.50.	
Raisin argentin, blanc \$3.25, rouge, \$4.50.	

LEGUMES

Céleri de Floride, \$4.00.	
Tomates des Bahamas, 30 lbs, \$2.75.	
Patates sucrées, \$2.75.	
Oignons égyptiens, \$4.50.	
Laitue iceberg, 5-6 douz., \$5.50.	
Haricots verts, \$4.25.	
Pois verts, \$3.50.	
Radis, la douz., 65.	
Concombres de serre, la douz., \$1.75.	
Asperges, boîte, \$3.00.	

Le marché immobilier

UNE ETUDE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

La stagnation continue à la Bourse de Montréal. Les ventes forcées, dont le volume reste d'ailleurs restreint, ne trouvent pas de débouché satisfaisant dans une demande contractée à l'extrême, provoquant des baisses successives des cours, entraînant de temps en temps des faibles relèvements partiels. L'abstention de la spéculation s'explique, en partie du moins, par des raisons d'ordre économique: un grand nombre de sociétés ont réduit ou même suspendu leurs dividendes, entraînant une baisse générale des affaires. Toutefois, si peu satisfaisante que soit la situation, il est difficile d'admettre qu'elle suffise à justifier la baisse de la cote, qui est tombée. Il semble que le présent état de choses soit attribuable à une dépression générale, au lieu des facteurs psychologiques, — de ces mêmes facteurs psychologiques qui, à trois ans en arrière, ont provoqué la hausse de la cote, et qui, à ce point, ont été étonnés aujourd'hui. Il est probable que les cours actuels d'un grand nombre d'actions ne sont pas plus proportionnés à leur valeur réelle qu'ils ne l'étaient en 1928-1929. La Bourse de Montréal subit comme d'habitude l'influence de "Wall Street", ou la pessimisme continue de sévir sous la triple action des conditions économiques défavorables du pays, des difficultés financières de l'Etat et des mauvaises nouvelles étrangères dont ce grand marché international subit nécessairement le contre-coup.

Le marché canadien des obligations n'échappe pas complètement au déclin d'activité qui se manifeste dans tous les domaines. Les émissions d'obligations n'ont pas été nombreuses, et les quelques émissions qui ont eu lieu, ont été de plus en plus restreintes, correspondant à une offre réduite, les cours des bonnes valeurs à revenu fixe n'ont guère varié. D'ailleurs, un certain nombre de ceux qui auraient besoin d'emprunter hésitent devant les taux d'intérêt élevés ayant cours sur le marché, et diffèrent le plus possible leurs émissions dans l'espoir d'obtenir plus tard des conditions moins onéreuses. En outre, de nombreuses municipalités ont en effet compris que la situation exige des corps publics, comme des simples particuliers, la pratique de la plus rigoureuse économie.

Si le marché est calme, ce ne sont pas les obligations qui manquent, ainsi qu'en témoigne l'empressement avec lequel le public a absorbé le récent emprunt de plus de trois millions de la Cité de Québec. Dans l'ensemble, d'ailleurs, la demande restreinte correspond à une offre réduite, les cours des bonnes valeurs à revenu fixe n'ont guère varié. D'ailleurs, un certain nombre de ceux qui auraient besoin d'emprunter hésitent devant les taux d'intérêt élevés ayant cours sur le marché, et diffèrent le plus possible leurs émissions dans l'espoir d'obtenir plus tard des conditions moins onéreuses. En outre, de nombreuses municipalités ont en effet compris que la situation exige des corps publics, comme des simples particuliers, la pratique de la plus rigoureuse économie.

On rapporte que depuis que le Canada a prohibé l'importation des légumes et de certains fruits californiens, la demande pour les mêmes produits aux Bermudes a considérablement augmenté. Les légumes et les fruits des Bermudes sont admis en franchise au Canada à la condition d'avoir été transportés ici sur des navires canadiens. Comme le service actuel ne suffit pas pour la demande, il se fait un mouvement aux Bermudes pour que le Canada augmente le nombre des navires qui font le service entre ce pays et le nôtre.

Les obligations

Dominion du Canada.

	Offre	Dem.
5 1/2% Nov. 1, 1932	100 1/2	101 1/2
5 1/2% Nov. 1, 1933	100 1/2	101 1/2
5 1/2% Nov. 1, 1934	100 1/2	101 1/2
5 1/2% Mar. 1, 1937	100 1/2	101 1/2
5 1/2% Dec. 1, 1937	100 1/2	101 1/2
4 1/2% Sept. 1, 1940	93 1/2	94 1/2
4 1/2% Oct. 15, 1944	91 1/2	92 1/2
4 1/2% Dec. 1, 1946	91 1/2	92 1/2
4 1/2% Nov. 1, 1946-57	89 1/2	91 1/2
4 1/2% Nov. 1, 1948-58	91 1/2	92 1/2
4 1/2% Nov. 1, 1949-59	88 1/2	90 1/2
5% Nov. 15, 1936	97 1/2	98 1/2
5% Nov. 15, 1941	96 1/2	97 1/2
Avec la garantie de l'Etat		
C.N.R. 4 1/2% 1951	89 1/2	90 1/2
C.N.R. 4 1/2% 1954	88 1/2	89 1/2
C.N.R. 4 1/2% 1956	88 1/2	89 1/2
C.N.R. 4 1/2% 1957	88 1/2	89 1/2
C.N.R. 4 1/2% 1958	87 1/2	88 1/2
C.N.R. 4 1/2% 1959	92 1/2	93 1/2
C.N.R. 5% 1969	95 1/2	96 1/2
C.N.R. 5% 1970	95 1/2	96 1/2
Mont. Harbor 5% 1969	94 1/2	95 1/2
Can. Nat. S.S. 5% 1955	94 1/2	95 1/2
Provinces et municipalités.		
Alberta 6% 1947	93 1/2	94 1/2
Ontario 5 1/2% 1947	98 1/2	99 1/2
British Columbia 6% 1947	94 1/2	95 1/2
New Brunswick 5 1/2% 1952	98 1/2	99 1/2
City of Mont. 6% 1941	100 1/2	101 1/2
Mont. Cath. Sch. 6% 1937	99 1/2	100 1/2
City of Winn. 6% 1942	93 1/2	94 1/2

Compagnies

Albitoli 5% 1953	25	29
Algoma Steel 5% 1962	28	28
As. Tel. and Tel. 5 1/2% 1955	45	49
Belding Corticelli 5% 1936	94	94
Bell Telephone 5% 1955	96 1/2	97 1/2
Bell Telephone 5% 1960	96	96
B.C. Power 5 1/2% 1960	68 1/2	73
B.C. Power 5 1/2% 1960	68 1/2	73
C.B. Telephone 5% 1960	80	85
Calgary Brewing 5% 1942	100	100
Can. Steamship 5% 1943	64	68
Can. Steamship 5% 1943	64	68
Can. Cement 5 1/2% 1947	64	68
Can. Cannery 5% 1950	79	85
Can. Copper Ref. 5% 1945	86	89
Can. Cottons 5% 1940	87	91
Can. L. and P. 5% 1949	63	68
Can. L. and P. 5% 1949	63	68
C.P.R. 4 1/2% 1944	68	72
C.P.R. 5% 1954	74 1/2	76 1/2
Cedar Rapids 5% 1953	98 1/2	104 1/2
Dom. Glass 6% 1943	98	100
Davies Wm. 6% 1942	75	80
Dom. Cannery 6% 1942	95	100
Duke-Price 5% 1933	80	84
Dom. Manufacturers 6% 1933	93	93
Dom. P. & T. 6% 1932	110	110
Dom. Telephone 5 1/2% 1978	94	90
Dom. Textile 6% 1940	95	100
Pirestone Tire 7% 1937	106	106
French Nat. Mail 6% 1952	108 1/2	108 1/2
Dev. of Ont. 5% 1947	98	100
Gatineau Power 5% 1956	65	70
Gatineau Power 5% 1941	57 1/2	62
Harry Abattoir 5% 1947	97	98 1/2
In. P. and P. 5% 1968	68	74
Lake R. Warehouse 6% 1951	94	98
Mont. L. H. and P. 5% 1963	98 1/2	100
Mont. L. H. and P. 5% 1963	98 1/2	100
Mont. Tram. 5% 1941	90 1/2	92
Mont. Tram. 5% 1955	72 1/2	74
Mont. Tram. 4 1/2% 1955	67	70
Mont. Pub. Ser. 5% 1942	94 1/2	94 1/2
Mont. W. & P. 4 1/2% 1932	104 1/2	104 1/2
McKinnon Ind. 6% 1943	80	84
Mont. C. and M. 5 1/2% 1947	90	94
Ontario Steel 6% 1943	95	98
Ottawa Elec. 5% 1933	85	88
Ottawa Val. Pow. 5 1/2% 1970	83	88
Pac. Burt 6 1/2% 1937	100	104
Penman 5 1/2% 1951	84	88
Prov. L. and P. 5% 1946	101 1/2	101 1/2
Quebec Pow. 5% 1968	82	86
Rio Jan. Tram. 5% 1968	78	82
Riv. P. and P. 5% 1942	97	97
Routledge Co. 6% 1937	97	97
Shaw W. and P. 4 1/2% 1967	63	67
Shaw W. and P. 5% 1970	60	63
St. Law. Flour 5% 1941	97	97
St. Law. Sugar 6% 1932	109 1/2	109 1/2
Steel of Can. 6% 1940	102	104
Toronto Carpet 6% 1944	90	94
Utd Grain G. 5 1/2% 1948	74	80
Can. Walmley 6% 1943	73	77
Wilson, J. C. Ltd. 8% 1938	98	100

Les rendements

	Div.	Prix Rend.
B.A. Oil	85	91 1/4
B.C. Power "A"	100	107 1/4
Bell Telephone	80	88 1/4
Bldg. Prod. "A"	100	107 1/4
Calgary Power	600	125 - 4.80
Can. Cement priv.	650	35 - 18.57
Can. Maltin	100	103 - 13.50
Can. North. Power	80	13 - 6.15
Can. North. Pow. priv.	700	85 - 8.24
Can. Wire "A"	400	40 - 10.00
Can. Bronze	100	10 - 7.50
Can. Bronze priv.	700	90 - 7.78
Can. Car	50	4 - 15.00
Can. Car priv.	175	11 - 8.00
Can. Converters	200	25 - 8.00
Can. Fairbanks priv.	600	60 - 10.00
C. G. E. priv.	300	30 - 15.38
Can. Hy. Elec. priv.	600	30 - 15.38
Dom. Mines	100	110 - 9.09
Dom. Bridge	200	10 - 23.26
Dom. Glass	700	100 - 6.67
Dom. Stores	120	16 - 7.44
Dom. Textile	500	40 - 12.50
Dom. Textile priv.	700	100 - 7.00
Eastern Dairies	100	11 - 9.09
Foundation Co.	100	10 - 8.25
Goodyear priv.	700	90 - 10.00
Gus. Gurd	160	10 - 16.00
Ham. Bridge priv.	650	60 - 10.83
Hollinger	65	4 - 10.83
Imp. Tobacco (ext. incl.)	50	9 - 5.36
Int. Pet.	100	11 - 7.50
Jamaica P. S. priv.	100	100 - 7.00
Lake Shore	250	27.50 - 13.00
London. C. W. priv.	700	50 - 13.00
MacKinnon S. priv.	700	50 - 13.00
McColl Frontenac	80	9 - 6.56
McIntyre	100	12.50 - 6.56
Mont. Cottons	600	60 - 8.75
Mont. Cottons priv.	700	80 - 8.75
Mont. Power	150	26 - 5.65
Mont. Tramways	100	10 - 7.50
Nat. Breweries	160	24 - 6.66
Nat. Breweries priv.	175	25 - 7.00
Ogilvie	800	185 - 4.32
Ogilvie priv.	700	100 - 7.00
Ottawa Power	600	100 - 6.00
Page-Hervey	500	40 - 11.98
Penman	300	20 - 15.00
Penman priv.	600	93 - 6.45
Power Corp.	600	9 - 5.48
Quebec Power	150	123 - 11.78
Shaw. Williams priv.	100	10 - 9.64
So. Can. Power	100	15 - 6.87
Steel of Can. Power priv.	100	10 - 7.50
St. Lawrence	100	10 - 7.50
St. Lawrence priv.	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power priv.	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light priv.	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat priv.	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power priv.	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat priv.	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power priv.	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat priv.	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power priv.	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat priv.	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power priv.	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat priv.	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power priv.	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat priv.	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power priv.	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat priv.	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power priv.	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat priv.	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power priv.	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat priv.	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power priv.	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat priv.	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power priv.	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat priv.	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power & Heat & Power	100	10 - 7.50
St. Lawrence Power & Light & Heat & Power &		

LA VIE SPORTIVE

Les Royals ont perdu une partie fort contestée

Toronto, 20. — Les Royals ont perdu leur première partie avec les Maple Leafs par 4 à 3, hier, alors qu'ils ont manqué l'occasion d'égaliser le résultat dans la dernière manche. Les Maple Leafs menaient par 4 à 0 lorsque les Royals ont compté trois points. Ils ont vainement tenté d'égaliser les chances.

Sullivan a très bien lancé, n'accordant que six coups sûrs à ses adversaires. Il a cependant passé quatre hommes sur les buts et c'est ce qui a causé sa défaite.

Ripple a fait un coup de deux buts pour faire compter deux points. Fritz, pour les locaux, a été le principal artisan de la victoire avec deux coups sûrs en quatre apparitions au bâton.

Walters a été le meilleur frappeur du Montréal, logeant deux fois la balle hors de l'atteinte de ses adversaires. Sewell et Cantrell se sont donné la main pour tenir les Royals en échec. Cantrell a remplacé Sewell à la dernière manche. Celui-ci a frappé deux coups sûrs au cours de la partie.

Les Royals se promettent bien de prendre leur revanche aujourd'hui et demain au cours du programme double. Ils ont d'excellents lanceurs qui ne demandent qu'à monter leur talent contre les Maple Leafs.

MONTREAL

	Ab.	p.	Cc.	r.	a.	e.
Gautreau, 2b.	4	1	1	0	5	0
Thomas, a.c.	4	1	1	1	3	1
Ripple, c.	4	0	1	1	0	0
Shiver, c.d.	3	0	1	2	0	0
Walters, 3b.	4	0	2	0	0	0
Conlan, c.g.	3	0	1	1	0	0
Grabowski, r.	1	0	0	5	0	0
Head, r.	3	0	0	2	0	0
Henry, 1.	2	0	0	11	2	0
Sullivan, 1.	2	0	0	1	3	0
Cantrell, 1.	1	1	1	0	0	0

Totaux . . . 31 3 8 24 13 1
xA frappé pour Sullivan à la 9e.

TORONTO

	Ab.	p.	Cc.	r.	a.	e.
Sax, c.g.	3	2	1	0	1	0
Walker, c.d.	3	1	1	3	0	0
Fritz, 1b.	4	0	2	10	0	0
Michaels, 3b.	3	0	0	1	5	0
Hughes, c.	4	0	0	1	0	0
Owen, a.c.	4	0	0	2	2	1
Morchart, 2b.	3	0	0	3	0	0
R. Smith, r.	3	0	0	2	0	0
Sewell, 1.	3	0	2	0	0	0
Cantrell, 1.	0	0	0	0	0	0

Totaux . . . 30 4 6 27 13 1

Résultat par manches:

Montréal . . . 000000003—3
Toronto . . . 00000103x—4

Sommaire.—Points comptés sur les coups de Fritz 2, Michaels, Hughes, Ripple 2, Shiver, Deux-butts: Sax, Fritz, Ripple, Sacrifices: Henry, Sax, Michaels, Doubles-jours: Morchart à Owen et Fritz. Laissés sur les buts: Montréal 4, Toronto 3. Buts sur les balles de Sewell 1, de Cantrell 1, de Sullivan 1. Retirés sur les balles de Sewell 5, de Cantrell 1, de Sullivan 4. Coups sautés sur les balles de Sewell 8 en 8 manches; de Cantrell 0 en 1 manche; Lancer gagnant, Sewell. Arbitres: Summers et McGrew. Temps: 1h. 57 min.

AUTRES JOUTES

	R. H. E.
Buffalo . . .	530010002—11 12 0
Rochester . . .	000100010—12 8 3
Bloomer et Crouse; Wetherell; Winford, Foreman et Florence.	
Reading . . .	0000300203—8 9 4
Newark . . .	000300200—5 12 1
M. Kead et Leggett; Weaver, Hargrave et Speece; Shoffner, Pad-den.	

	R. H. E.
Jersey City . . .	002001010—4 7 1
Baltimore . . .	100100000—2 6 0
Perkins et Veltman; Richmond et Kenna, Linton.	

Les parties dans les grandes ligues

Les joutes disputées hier après-midi dans les séries des ligues de baseball Américaine et Nationale ont donné les résultats suivants:

LIGUE AMERICAINE

	R. H. E.
Washington . . .	002000022—8 12 1
New-York . . .	200001010—6 12 1
Crowder, Marberry et Spencer, Berg, Maple; Pipgras, Gomez, Wells, W. Brown et Dickey.	
Boston . . .	000001001—2 10 1
Philadelphie . . .	400000000—4 6 1
Kline, Lisenbee et Tate; Mahaffey et Cochran.	

Deuxième joute:

	R. H. E.
Washington . . .	022000033—12 12 1
New-York . . .	204001000 7 14 1
Fischer, Ragland, L. Brown et Berg, Maple; Ruffing, Rhodes, Murphy et Dickey.	

LIGUE NATIONALE

	R. H. E.
Brooklyn . . .	010010000—2 6 1
Pittsburg . . .	10000002x—3 10 1
Shaute, Quinn, Lopez; Spencer; Chagnon et Grace.	
Chicago . . .	00000200101—4 15 0
Cincinnati . . .	000100100100—3 14 0
Grimes et Hartnett; Carroll et Lombardi, Manion.	

LA CROSSE au FORUM

Co soir à 8.45
CANADIENS
vs
MAROONS
Loges, \$1.25; Amphithéâtre, \$1.00; Non réservés, 75c; "Circle", 50c; Enfants, 25c. — Taxe comprise.

Montréal est l'adversaire du Canadien

Newsy Lalonde, dont le sac de tours ne connaît pas de fond, prépare une surprise aux Maroons qui ce soir rencontrent le Canadien au Forum dans une partie de la cédule de crose de la ligue internationale.

Cette partie, la troisième de l'année entre les équipes locales, est grosse de conséquences pour les deux clubs et une bataille acharnée est promise aux spectateurs.

Lalonde, dont les Canadiens sont actuellement en seconde position, aspire à remonter à la tête présentement occupée par les Tecumsehs de Toronto et dans cette intention il dirigera son équipe comme jamais équipe n'a été dirigée du banc.

Empruntant au football, au basketball et au baseball, Lalonde l'intention de faire mouvoir ses hommes par un système de signaux qu'il donnera selon le besoin du moment. Tantôt à l'offensive, tantôt à la défensive, il aura la haute main sur la conduite de ses équipiers; il leur enlèvera le fardeau de la direction individuelle pour augmenter le poids de ses propres responsabilités.

Si Lalonde sent le besoin d'innover, ce n'est pas que ses hommes l'ont déçu. Au contraire; ils n'ont subi que deux défaites depuis l'ouverture et toutes deux ont été infligées par les Tecumsehs par des marges de deux points chacune.

Ce qui pousse le gérant des Habitants à prendre toutes les précautions possibles, c'est l'esprit dans lequel le Maroons commenceront la joute.

Vaincus quatre fois cette saison, les Maroons entraînent au bas de l'échelle. Certains des joueurs commencent à se sentir en position précaire, tandis que la direction est bien décidée à effectuer les changements nécessaires pour obtenir une équipe victorieuse.

Déjà Dunc Munro s'est assuré des services de Shepley, un as défensif de Hamilton, tandis qu'il compte avoir en uniforme pour ce soir les deux Torontoiens Ellis et Baldwin qui lui ont été accordés par décision présidentielle.

Autant arrivent de nouvelles recrues, autant de vétérans doivent disparaître; c'est pourquoi chacun des Maroons voudra vaincre ou mourir ce soir.

Cette détermination dans le camp anglais pourrait bien causer des surprises et chambarder le classement d'ici quelques parties. Bien qu'ils aient été défaits deux fois par les Tricolores, une victoire des Maroons les ramènerait à une partie près de leurs rivaux locaux.

Des compteurs émérites comme Irvin Lounsbury et Stevie Stephenson n'ont encore rien montré, occupés qu'ils ont été à la défensive. Plus forts à l'arrière-garde, les Maroons pourraient bien voir ces trois étoiles s'emparer des premières places dans le classement des compteurs.

Hier soir, Frank Carroll, le nouveau mentor des Maroons, a annoncé formellement que Nate Penny et Jimmy O'Regan avaient reçu leur congé. Rien de meilleur pour stimuler les survivants dont l'on peut tout attendre ce soir.

King Brady et Eusebe Daignault ont été nommés par le président A. L. Caron pour diriger la joute locale.

Léo Boulianne, le centre des Habitants, donne le meilleur jeu de sa carrière; s'il continue comme il a débuté cette année le "Howie Morren" de la crose devrait connaître une popularité sans rivale.

Munro est revenu de Toronto ce matin; si son club ne gagne pas ce soir, se promet une autre tournée d'inspection qui ne dit rien qui vaille pour l'avenir de certains de ses joueurs actuels.

Le classement des équipes

LIGUE INTERNATIONALE		
	G.	P. C.
Newark . . .	19	11 633
Buffalo . . .	19	12 613
Rochester . . .	17	12 586
Baltimore . . .	18	13 581
Montréal . . .	19	14 576
Toronto . . .	13	16 448
Jersey City . . .	10	23 303
Reading . . .	7	21 250
LIGUE NATIONALE		
	G.	P. C.
Chicago . . .	22	9 710
Boston . . .	17	10 630
Cincinnati . . .	18	17 514
St-Louis . . .	15	16 484
Philadelphie . . .	13	17 433
Brooklyn . . .	12	17 414
New-York . . .	10	14 417
Pittsburg . . .	10	17 370
LIGUE AMERICAINE		
	G.	P. C.
New-York . . .	19	8 704
Washington . . .	21	9 700
Cleveland . . .	18	14 563
Detroit . . .	15	12 556
Philadelphie . . .	14	14 500
St-Louis . . .	15	17 469
Chicago . . .	9	19 321
Boston . . .	5	23 179

Association Américaine

	R. H. E.
Louisville . . .	5 14 0
Columbus . . .	7 2 2
Weinert et Shea; Grabowski, Miller, Hill et Rensa.	
Indianapolis . . .	4 8 0
Toledo . . .	0 8 0
Burrell et Angley; Gracehead et O'Neil.	
St-Paul . . .	5 11 1
Kansas City . . .	1 1 2
Van Alta et Fenner; Caron et Collins.	
Milwaukee . . .	15 17 6
Minneapolis . . .	14 20 4
Knott, Stiles, Hillin, Braxton et Boal, Benton; Vandenburg, Wilson, Breilheart, Day et Griffin.	

Disqualification à la séance de lutte d'hier, au Forum

Tiny Roebuck a été disqualifié par l'arbitre hier soir, dans la rencontre principale au programme de lutte du club Canadien, parce qu'il a refusé de suivre ses conseils après avoir reçu l'avertissement de ne pas tenter de jeter son adversaire, Jim McMillan, hors des câbles. Chaque luttteur avait pris une chute auparavant lorsque cette décision est venue mettre fin au combat.

Les spectateurs ont été grandement déçus et ils n'ont pas caché leur mécontentement. Ils ont protesté contre la décision bien qu'ils eussent favorisé McMillan durant tout le combat.

Le géant Roebuck n'a pas fait preuve de science bien qu'il soit doué d'une force considérable. Son adversaire McMillan est un luttteur très élégant, l'un de ceux qui savent plaire au public. Il n'en reste pas moins vrai que la rencontre n'a pas été appréciée comme elle l'aurait été si les amateurs avaient obtenu un résultat satisfaisant.

McMillan a pris la première chute en 22m. 20 sec. et Roebuck la deuxième en 13m. 50 sec.

Les amateurs n'ont pas pris au sérieux la première rencontre, celle entre Poggi et Jack Smith. Ces deux-là se sont payé la tête du public en cherchant à se jeter réciproquement en bas de l'arène. Ils ont roulé sur les tables des journalistes en une occasion et ils ont continué à se battre parmi les spectateurs. Lorsque l'arbitre Saxon a rendu un verdict de partie nulle, les amateurs ont poussé un soupir de satisfaction de voir terminer une rencontre aussi burlesque.

Inar Johannsen, dans la deuxième rencontre de la soirée, a couché Joe De Vito en 18m. 55 secondes au moyen d'un écrasement général. Le Suédois était en grande condition et il a vaincu sa paresse naturelle pour tenir tête à son adversaire. Il l'a battu au moyen d'un écrasement général.

Renato Gardini et Jack Washburn, ceux-là qui devaient se livrer un combat sanginaire, se sont conduits comme des moutons dans l'arène, au grand désappointement des amateurs. Dans un combat lent qui avait laissé prévoir qu'il serait plus intéressant, les deux hommes se sont poussés l'un et l'autre, à tour de rôle, pour atteindre la limite de temps et entendre l'arbitre Frank Saxon rendre un verdict de partie nulle.

Tiger Daula, le luttteur des Indes, a disposé rapidement de Jim Maloney, de Boston. Le constable irlandais n'a duré que quatre minutes. Daula a fait une excellente impression et les amateurs aimeraient le voir aux prises avec un adversaire plus habile que le vieux Maloney.

Ligue de balle molle Chomedey de Maisonneuve

L'assemblée annuelle de la Ligue de balle molle Chomedey de Maisonneuve a eu lieu mardi le 17 courant. Les élections ont donné le résultat suivant: président honoraire: R. F. Stephen; membres honoraires: R. F. Philippe, Lucien Houle, Alfred Dépatie; président actif, Alfred Bertrand; secrétaire: Lucien Girard; directeurs: R. F. Etienne, L. Bélair, G. Leduc, O. Desnoyers; arbitre en chef: H. Lachapelle. La ligue est composée de quatre clubs: les élèves finissants de l'école, le cercle, l'amicale, Jr., l'amicale Sr. Les parties seront jouées dans la cour de l'École Chomedey, 1820 boul. Morgan, les lundis, mercredis et vendredis soirs, à 7 h. 15. L'ouverture officielle de la ligue aura lieu lundi le 23 mai; le club de l'école recevant l'amicale Jr.

Les coups de circuit

LIGUES MAJEURES	
Fox, Athletics . . .	1
Ruth, Yankees . . .	1
Dickey, Yankees . . .	1
West, Senators . . .	1
LES MENEURS	
Fox, Athletics . . .	11
Terry, Giants . . .	9
Collins, Cardinals . . .	8
Ruth, Yankees . . .	8
Cochrane, Athletics . . .	7
Gehring, Tigers . . .	7
Averill, Indians . . .	7
Klein, Phillies . . .	7
TOTAL PAR LIGUE	
Américaine . . .	122
Nationale . . .	95
Grand Total . . .	213

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P. C.
Leggett, Reading . . .	1	1
Barton, Reading . . .	1	1
Crouse, Buffalo . . .	1	1
Wysong, Rochester . . .	1	1

LES MENEURS

Pucinelli, Rochester . . .	12
Arlett, Baltimore . . .	12
Packard, Baltimore . . .	11
Grand total . . .	198

Où ils jouent aujourd'hui

LIGUE INTERNATIONALE	
Reading à Newark.	
Buffalo à Rochester.	
Jersey City à Baltimore.	
LIGUE AMERICAINE	
St-Louis à Cleveland.	
Detroit à Chicago.	
Washington à New-York.	
Boston à Philadelphie.	
LIGUE NATIONALE	
Pittsburg à St-Louis.	
Chicago à Cincinnati.	
New-York à Brooklyn.	
Philadelphie à Boston.	

Epreuves de la réunion de King's Park

Nous publions aujourd'hui le programme du meeting du printemps de King's Park qui aura lieu du 28 mai au 4 juin:

SAMEDI, 28 MAI

Première course, \$400, 3 ans et plus, non gagnants en 1932, à réclamer, 6 furlongs.

Deuxième course, \$400, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 50 verges.

Troisième course, \$400, 3 ans et plus, nés au Canada, à réclamer, 6 1/2 furlongs.

Quatrième course, \$400, 3 ans et plus, à réclamer, 5 1/2 furlongs.

Cinquième course, \$500, handicap, King's Park, 3 ans et plus, 7 furlongs.

Sixième course, \$400, 4 ans et plus, à réclamer, 118 livres, 7 furlongs.

Septième course, \$400, 3 ans et plus, à réclamer, 6 1/2 furlongs.

LUNDI, LE 30 MAI

Première course, \$400, 2 ans, 118 livres, 4 1/2 furlongs.

Deuxième course, \$400, 3 ans et plus, à réclamer, n'ayant pas gagné depuis le 1er avril, 6 furlongs.

Troisième course, \$400, 3 ans et plus, à réclamer, 6 1/2 furlongs.

Quatrième course, \$400, 4 ans et plus, à réclamer, non gagnants depuis le 1er avril, un mille et 50 verges.

Cinquième course, \$500, handicap, Hillcrest, 3 ans et plus, nés au Canada, 6 furlongs.

Sixième course, \$400, 3 ans et plus, à réclamer, 117 livres, un mille.

Septième course, \$400, 3 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs.

MARDI, 31 MAI

Première course, \$400, 3 ans et plus, à réclamer, non gagnants en 1932, 6 furlongs.

Deuxième course, \$400, maidens de 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 50 verges.

Troisième course, \$400, 3 ans et plus, à réclamer, nés au Canada, non gagnants en 1932, 5 1/2 furlongs.

Quatrième course, \$400, 3 ans et plus, à réclamer, 5 1/2 furlongs.

Cinquième course, \$500, handicap, Girouard, 3 ans et plus, 6 1/2 furlongs.

Sixième course, \$400, 4 ans et plus, à réclamer, non gagnants de deux courses depuis le 1er avril, 1/2 mille.

Septième course, \$400, 3 ans, à réclamer, 116 livres, un mille et 50 verges.

MERCREDI, LE 1er JUIN

Première course, \$400, maidens de 2 ans, à réclamer, 118 livres, 4 1/2 furlongs.

Deuxième course, \$400, 3 ans et plus, à réclamer, non gagnants depuis le 1er avril, 6 furlongs.

Troisième course, \$400, 3 ans et plus, à réclamer, nés au Canada, un mille.

Quatrième course, \$400, 4 ans et plus, à réclamer, non gagnants à ce meeting ou de deux courses depuis le 1er avril, un mille et 50 verges.

Cinquième course, \$500, handicap, Melrose, 3 ans et plus, un mille.

Sixième course, \$400, 3 ans et plus, à réclamer, 6 1/2 furlongs.

Septième course, \$400, 4 ans et plus, à réclamer, 116 livres, 1 1/4 mille.

JEUDI, LE 2 JUIN

Première course, \$400, maidens de 3 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs.

Deuxième course, \$400, 3 ans et plus, à réclamer, non gagnants depuis le 13 janvier, 6 1/2 furlongs.

Troisième course, \$400, 3 ans, à réclamer, non gagnants à ce meeting, 116 livres, un mille et 50 verges.

Quatrième course, \$400, 3 ans et plus, à réclamer, 5 1/2 furlongs.

Cinquième course, \$500, handicap, Hillside, 3 ans et plus, nés au Canada, 6 1/2 furlongs.

Sixième course, \$400, 3 ans et plus, à réclamer, non gagnants à ce meeting.

Septième course, \$400, 4 ans et plus, à réclamer, 116 livres, 7 furlongs.

VENDREDI, 3 JUIN

Première course, \$400, 2 ans, non gagnants de deux courses, 116 livres, 4 1/2 furlongs.

Deuxième course, \$400, 3 ans et plus, à réclamer, non gagnants de deux courses à ce meeting.

Troisième course, \$400, 2 ans et

Grand congrès de médecins à Ottawa

L'Association des médecins de langue française de l'Amérique du nord se réunira dans la capitale, les 6, 7 et 8 septembre.

Ottawa, 19. — On annonce, pour les 6, 7 et 8 septembre, à Ottawa, un congrès général de l'Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord.

Cette association, fondée en 1902, a pour but de promouvoir le développement professionnel de ses membres. Elle a été créée par le docteur J.-D. Brochu, à qui elle a été confiée par la province de Québec. Le dernier congrès fut tenu à Montréal en 1930; c'est alors que le docteur R.-E. Valin, chirurgien d'Ottawa, fut élu à la présidence et que la capitale fut désignée comme lieu du congrès de 1932.

L'Association, lien entre les médecins de langue française de l'Amérique, a pour but principal l'avancement de la science et le développement professionnel de ses membres.

Pendant les trois jours de ce congrès, les médecins qui y participent pourront profiter d'un véritable cours de perfectionnement en attendant d'exposer les découvertes nouvelles et verront en œuvre les méthodes opératoires les plus récentes par les maîtres du monde médical français et canadien.

Le gouvernement français enverra comme représentant officiel l'un des hommes les plus en vue de la Faculté de médecine de Paris; il sera le chef de la délégation française, dont trois des éminents praticiens des hôpitaux de France ont déjà consenti à faire partie: les docteurs Chevers, Charpentier et Ducroquet.

A côté de ces maîtres, l'élite des professeurs des facultés de l'université de Montréal et de Laval et des médecins du Canada français viendra exposer les progrès médicaux réalisés chez nous.

Pendant la durée du congrès, les conférences les plus intéressantes sur la théorie et la pratique moderne alterneront avec les séances cliniques et opératoires aux différents hôpitaux d'Ottawa et de Hull. Aux heures libres, il y aura visite de tous les endroits intéressants de la capitale et des environs ainsi que de Lucerne-en-Québec.

Lord Bessborough donnera une réception officielle à Rideau Hall.

Sept cent cinquante médecins canadiens-français et franco-américains s'étaient rendus au dernier congrès à Montréal; cette année, l'Association voudrait en réunir un nombre encore plus considérable. Elle a adressé des invitations aux 5,000 médecins qu'elle a sur ses listes, mais craignant d'avoir oublié quelques-uns, elle demande, par la voix des journaux, à tous ceux qui n'ont pas reçu leur convocation de se mettre en communication avec le secrétaire général, M. le docteur Hector Lapointe, Ottawa.

Pour l'ouverture du tunnel de la rue Gosford

Lors de la prochaine séance de la Commission des services publics, le 30 mai prochain, sous la présidence de M. Adrien Beaudry, la ville demandera l'expropriation des trois terrains nécessaires pour ouvrir le tunnel de la rue Gosford, au sud. Deux de ces terrains appartiennent à P. Poulin et Cie, limitée, et sont occupés par les catalogues Anguste Vandelaar, F.-C. Coulombe et Zéphirin Lavoie. Ils ont été acceptés par la ville pour une somme de \$100,000, c'est-à-dire que P. Poulin et Cie s'engagent à ne pas réclamer plus que \$100,000 les terrains et bâtiments. Le troisième terrain appartient à M. H. McGill, des Trois-Rivières. Il est évalué par la ville à environ \$20,000.

La ville veut exproprier aussi une partie du terrain de la Vignette-Tolhurst Coal Company, pour le tunnel de la Côte-des-Neiges. Il s'agit d'un terrain d'une valeur approximative de \$2,000.

M. J.-O. Cordeau dans Maisonneuve

Une délégation de libéraux de Maisonneuve a demandé à M. J.-O. Cordeau, membre de la Commission des écoles catholiques de Montréal, de se porter candidat à la prochaine convention libérale pour choisir un représentant libéral à l'élection de Maisonneuve.

M. Cordeau a accepté puis a reçu les délégués chez lui.

On remédie facilement à l'indigestion par ce moyen

Quand vous commencez à souffrir de brûlements d'estomac, de gaz d'indigestion, c'est dû habituellement à un excès d'acide dans votre estomac. Le meilleur moyen — et le plus rapide — de mettre fin à ces troubles est le recours au Lait de Magnésie de Phillips. Une cuillerée de ce produit dans de l'eau neutralise plusieurs fois son volume dans les estomacs acides, et le fait instantanément. Les symptômes disparaissent en cinq minutes.

Vous ne recourrez jamais aux méthodes violentes quand vous connaîtrez le Lait de Magnésie de Phillips, et vous ne permettrez plus que l'excès d'acidité vous fasse souffrir. C'est et ce fut toujours pour les médecins, depuis plus de cinquante ans, l'antidote par excellence.

Votre pharmacien tient le Lait de Magnésie de Phillips, en grosses bouteilles de 50 cents. Dans chaque paquet se trouvent des indications complètes sur ses multiples utilisations. Insistez pour avoir le produit authentique: un autre de qualité inférieure ne saurait produire le même effet. (Fabriqué au Canada).

La contrebande des soieries

Le témoignage d'un officier de douanes américain — Explications intéressantes

M. Christopher-B. Winne, officier à l'hôtel des douanes à New-York, a été le principal témoin entendu hier après-midi dans la cause des Juifs qui furent arrêtés sous l'accusation d'avoir conspiré pour faire entrer \$700,000 de soieries en contrebande au Canada.

A une question de la Couronne, Me James Crankshaw, occupant pour la poursuite, a déclaré qu'il voulait prouver par ce témoin, M. Winne, que la marchandise, qui venait des États-Unis au Canada, était entrée au pays par supercherie, frauduleusement. Aussi l'interrogatoire de l'officier américain a-t-il duré près de deux heures.

M. Winne a expliqué longuement toutes les opérations par lesquelles le gouvernement américain surveillait et contrôlait les importations et les exportations, produisant à cet effet des pièces qui constituaient un volumineux dossier. C'est pendant qu'il donnait ces explications qu'il a produit des chiffres relatifs aux négociations échangées entre la Madison Textile Co., de New-York, et la Lion Import Co., de Montréal. Se rendant à la demande des avocats de la défense, il a alors commenté ce que les Américains entendaient par le terme "drawback", ajoutant que son gouvernement préconisait cette politique dans le but d'encourager les manufacturiers américains.

C'est à la suite du témoignage de M. Winne que Me Crankshaw a souligné le fait que relève d'une partie de la preuve, que des marchandises qui étaient expédiées des États-Unis au Canada comme étant des soieries et taxées comme telles par le gouvernement américain, une fois au Canada, les autorités canadiennes ne pouvaient plus percevoir la taxe en raison de la valeur de ces mêmes marchandises lors de leur départ de New-York.

L'enquête a été fixée au 7 juin.

A Rougemont
BENEDICTION DE QUATRE CLOCHES
Dimanche, le 22 mai, aura lieu à Rougemont, la bénédiction solennelle de quatre cloches dont trois pour l'église paroissiale et une pour le couvent. La cérémonie commencera à 2 heures 30, (heure solaire), sera présidée par S. E. Mgr Joseph Goy, vicaire apostolique de Groulx. Le sermon sera donné par M. l'abbé P.-E. Noisieux, curé de la Présentation, Saint-Hyacinthe, et enfant de la paroisse. Les cloches de l'église donnent les notes fa, sol, la.

Feu le R. Frère Médard Thouin
Les funérailles du R. Fr. Médard Thouin, S.S.S., attaché à la maison de la rue Mont-Royal, ont eu lieu, ce matin, à l'église Notre-Dame du Saint-Sacrement. Le religieux est décédé à l'âge de 37 ans et comptait 17 années de profession. Il était né à Saint-Félix de Valois. La levée du corps fut faite par le R. P. L. Picher, assistant-supérieur de Montréal et le service chanté par le T. R. P. Gaudios Labrecque, supérieur provincial. Le R. P. Joseph Boucher, supérieur de la maison de Terrebonne, agissait comme diacre, et le R. F. Bernard Milot, comme sous-diacre.

Au collège de l'Assomption
LE 24 MAI
La réunion des Anciens du collège de l'Assomption aura lieu le 24 mai, fête de la Reine.

Le comité d'organisation s'attend à une assemblée très nombreuse, vu la proximité des fêtes du centenaire.

Cette idée du centenaire dominera tout le programme du jour. Il s'agit, en effet, de fixer les premiers détails de la grande année.

A cette fin, le comité du centenaire, par son représentant, communiquera aux anciens un projet d'une importance capitale. Il faut que le projet réussisse et le comité demande aux zélés de l'insister, auprès de leurs confrères, pour que les présences soient considérables. Tous ont droit de savoir.

Donc, le 24 mai, à 11 heures, heure avancée.

Le comité exécutif des Anciens.

Feu M. J.-M. Fortier
ANCIEN FABRICANT DE CIGARES ET EXPORTATEUR DE TABAC

M. Joseph-M. Fortier, un pionnier du commerce d'exportation du tabac chez nous, est mort hier soir chez lui, 852 rue Sherbrooke, est, après une longue maladie. Il avait 77 ans.

M. Fortier a passé sa vie dans le commerce du tabac; il a dirigé pendant plusieurs années sa propre compagnie de fabrication de cigares et d'exportation de tabac; il avait dû cesser de travailler il y a une dizaine d'années pour raisons de santé.

Il avait été président de la Dominion Commercial Travellers' Association et président de la première compagnie d'opéra français locale, fondée il y a 35 ans. Lors de sa mort il était président de la Sicily Asphaltum Paving Company, Limited.

Lui survivent: une fille, Mme Berthe Paquette; deux fils, Hugo et Léopold, membres de la Bourse de Montréal.

Le Devoir offre ses condoléances à la famille.

Secrétaire de la Commission Morin
Québec, 20. — M. Emile Morin sera le secrétaire de la nouvelle commission municipale.

M. Emile Morin est le fils du président, M. Oscar Morin.

Politique provinciale

Pas de session en septembre — L'élection de Jacques-Cartier

Il est pratiquement certain que la prochaine session de la législature provinciale n'aura pas lieu en septembre prochain, comme certaines nouvelles le laissaient entendre.

Il n'y a en effet aucune raison spéciale pour hâter l'ouverture de la session.

Les chefs libéraux ne sont pas pressés non plus pour faire l'élection de Jacques-Cartier. Ils expliquent que les intérêts du comté ne souffriront pas d'une élection tardive, puisque M. Victor Marchand, leur ancien représentant, est conseiller législatif et demeure dans le comté. Il pourra donc continuer à défendre leurs intérêts comme auparavant. L'élection complémentaire n'aura pas lieu avant la fin de l'automne prochain si même elle a lieu avant la session provinciale.

Toutefois si M. Camillien Houde avait réellement décidé de se présenter dans Jacques-Cartier, les chefs libéraux seraient disposés à hâter la date de cette élection. Ils prétendent qu'ils feraient mordre la poussière au chef de l'opposition et retarderaient ainsi considérablement ses chances de retour.

L'Assistance publique
EXTRAIT DU RAPPORT DU SECRÉTAIRE, POUR LE MOIS D'AVRIL 1932

20,637 repas ont été servis durant le mois, soit 4490 de plus qu'en avril 1931.

1,679 jours d'hospitalisation ont été enregistrés.

8 personnes ont été admises sur demande de l'Assistance municipale.

4 personnes ont été admises sur demande de souscripteurs.

2 personnes sans asile ont été accueillies.

2 personnes ont été remises à leur famille.

4 personnes ont été pourvues de travail.

1 femme a été placée à l'Asile de la Providence.

42 personnes ont été pourvues de vêtements et chaussures.

5 familles ont été pourvues de nourriture.

5 familles sans logis ont reçu l'hospitalité.

3 voitures ont été fournies pour déménagements.

1 jeune fille a été placée à l'Hôpital Sainte-Jeanne d'Arc.

762 personnes se sont adressées au secrétariat, pour demander des secours, emplois, renseignements, etc.

L'Assistance Publique a secouru des personnes de toutes nationalités.

Les syndicats catholiques
POSEURS DE LATTES METALLIQUES

Assemblée régulière ce soir à l'édifice des syndicats catholiques. Invitation cordiale à tous les membres.

TRAVAILLEURS EN CHAUSSURES
Les sections des tailleurs et des treisiers tiennent ce soir leur assemblée à l'édifice des syndicats catholiques. Les cordonniers ont besoin de la collaboration de tous les membres. Plusieurs améliorations, plusieurs problèmes importants sont à l'étude actuellement. Seule une collaboration constante et particulièrement l'assistance régulière de tous les membres à leur assemblée permettront au syndicat d'atteindre le but qu'il se propose.

Bénédiction des orgues de St-Vincent-Ferrier
S. Exc. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, bénera, dimanche prochain, le 22 mai, à 8 h. du soir, les nouvelles orgues de l'église Saint-Vincent-Ferrier, installées par la maison Casavant. Il y aura allocation par Son Excellence ainsi que par M. l'abbé J.-E.-F. L'Heureux, curé de la paroisse.

Président du collège des dentistes
Sherbrooke, 20. — Le Dr Valmore Olivier, de cette ville, a été élu président du Collège des Chirurgiens-dentistes de la province de Québec, pour remplacer le Dr Arthur Langlois, de Québec, démissionnaire. Le choix du Dr Olivier a été fait lors d'une assemblée régulière des gouverneurs du Collège à l'Université de Montréal, les élections générales devant avoir lieu à la fin de juillet.

L'affaire Lindbergh

Les trois "intermédiaires" de Norfolk qui défrayent la chronique des jours derniers: 1) le révérend Dobson-Peacock; 2) John H. Curtis; 3) le vice-amiral Burrage.

Mort du consul de Finlande
M. Akseli Ruanheimo, consul général de Finlande est mort subitement à sa demeure, à Pointe-Claire. Il était âgé de 61 ans. Il laisse dans le deuil sa femme, sept enfants et plusieurs petits-enfants.

La Messe

pour la paix

Un article du R. P. Archambault

On sait qu'une messe pour la paix sera célébrée le mardi 24 mai, au Gesù. Dans le *Messenger Canadien* de juin, le R. P. Joseph-Papin Archambault, S. J., rappelle la persévérante action du Souverain Pontife pour la paix et ajoute:

Entre toutes les initiatives nées de ces directives pontificales, l'œuvre des messes pour la paix compte assurément parmi les plus marquantes.

Ses promoteurs veulent intéresser Dieu lui-même au succès de la cause qui leur tient tant à cœur. Ils sont persuadés que sans lui elle triomphera difficilement, si nombreux sont les obstacles. Et c'est par l'oblation de la sainte hostie qu'ils comptent obtenir l'intervention divine.

Les deux premières messes célébrées à cette intention furent dites simultanément, le 13 février 1931, dans le sanctuaire de Notre-Dame des Victoires à Paris par le R. P. Desbuquois, S. J., directeur de l'Action populaire, et l'abbé Brauns, ministre du Travail pendant huit ans en Allemagne.

Et depuis, chaque mois, le saint Sacrifice se célèbre au même endroit et aux mêmes intentions, devant une assistance croissante. En juillet, le chancelier Brüning y assistait aux côtés d'un ministre français, M. Champetier de Ribes.

Mais non content de se propager sous le haut patronage du cardinal Verdier, en différentes villes de France: à Lisieux, à Lourdes, etc., l'œuvre devait essaimer dans le monde entier.

En juin, le Portugal annonce son adhésion avec une messe mensuelle. En août, c'est l'épiscopat allemand tout entier qui engage chacun de ses diocèses. En novembre, l'Espagne. En décembre, la Belgique avec trois messes mensuelles: Bruxelles, Liège, Louvain. Enfin, au commencement de 1932, la Russie.

Le Comité des œuvres catholiques de Montréal, répondant à l'appel lancé récemment par le secrétariat international de l'œuvre, a voulu faire participer le Canada à ce louable mouvement.

Avec la haute approbation et sous le patronage de Son Exc. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, une messe pour la paix sera dite désormais chaque mois dans l'église du Gesù, à l'autel de Notre-Dame de Liesse.

La première aura lieu le 24 mai en la fête de Marie, secours des chrétiens. Ainsi, au Canada comme en France, l'œuvre se place sous la protection de la Vierge. Nous lisons en effet, dans un rapport récent: "Grâce à l'accueil inoubliable que M. l'abbé Jourdain, premier vicaire de Notre-Dame des Victoires, voulut bien réserver à nos ouvertures, le secrétariat international des messes pour la paix était fondé et allait fonctionner régulièrement en ce lieu vénéré, dont les murs eux-mêmes proclament le pouvoir de Marie. A ses pieds, depuis un siècle, toutes les supplications de l'âme humaine se sont exhalées et ont été entendues, et nous croyons, avec l'imperturbable confiance des enfants, que la très sainte Vierge avait quelque tendre impatience maternelle à nous voir venir la lui demander la réconciliation entre les hommes, la plus grande de ses victoires après celle dont Elle fut la médiatrice et qui réconcilia la Terre avec le Ciel."

Les prières des Canadiens se mêleront dorénavant avec les prières des autres peuples pour obtenir du Cœur de Jésus, par l'intercession de Marie, le bien suprême de la paix.

Cor Jesu, per Matrem tuam, Regnamus pacis, dona nobis pacem.

Président du collège des dentistes
Sherbrooke, 20. — Le Dr Valmore Olivier, de cette ville, a été élu président du Collège des Chirurgiens-dentistes de la province de Québec, pour remplacer le Dr Arthur Langlois, de Québec, démissionnaire. Le choix du Dr Olivier a été fait lors d'une assemblée régulière des gouverneurs du Collège à l'Université de Montréal, les élections générales devant avoir lieu à la fin de juillet.

Nouvelles brèves
—Vingt-cinq militaires de Toronto s'embarqueront aujourd'hui sous le commandement du major S.-E. Wedd, à bord du *Duchess of York* de la flotte du Pacifique Canadien, pour aller représenter le Canada au tournoi militaire d'Aldershot, en juin. Ce tournoi réunira 6,000 militaires britanniques.

—A bord du *Lafayette*, de la

La navigation
Sur le "Sir Hugh Allan"

A 4 heures, hier après-midi, M. J. H. Rainville, président de la Commission du port, et Mme Rainville, le lieutenant-colonel H. J. Trihey, son collègue, et Mme Trihey, ont accueilli à bord du *Sir Hugh Allan*, yacht officiel de la Commission, les membres de la mission commerciale écossaise. Le thé y fut servi et le yacht a fait la visite du port. Parmi le groupe on remarquait en plus: M. Thomas W. Harvie, gérant général du port; M. L. H. A. Archambault, secrétaire du port; M. le sénateur Smeaton White, M. F. E. Meredith, c. r.; M. Robert W. Reford, M. et Mme W. I. Gear, M. R. P. Jelliet, président du *Board of Trade*; L. J. Tarte, président de la Chambre de Commerce; et parmi la délégation écossaise: M. George Mitchell, président de la mission, et les représentants des diverses compagnies de Glasgow qui exposent leurs produits sur le *Letitia*.

Service Montréal-Québec le 28
La *Canada Steamship Lines* annonce qu'elle inaugurera son service de transport des passagers sur le fleuve, entre Montréal et Québec, le 28 mai prochain, par le départ du *Tadoussac* du quai Victoria. Le même soir, le *Québec* quittera la capitale pour Montréal. Les deux navires accepteront du fret à destination de Sorel, Trois-Rivières, et, selon le cas, Québec ou Montréal. Les navires partent au début de la soirée et arrivent ou à Montréal ou à Québec le lendemain matin, permettant aux voyageurs de passer une veille agréable à bord et de prendre une bonne nuit.

D'autre part, la compagnie annonce que ses services Montréal-Toronto et Montréal-Saguenay seront inaugurés dès le début de juin.

Malgré des taux de transport très bas, la *Canada Steamship Lines* a décidé de maintenir ses navires sur le Saint-Laurent et les grands lacs, entre Montréal et Fort William, pour le transport du grain. Il se fait, à l'heure présente, une forte concurrence entre les compagnies américaines et canadiennes de transport du grain, mais la *Canada Steamship* veut tenir bon dans l'espoir de remporter la palme. Elle n'a retiré aucun navire de ce service et est décidée à ne pas le faire.

Le "Laurentic" au Saguenay
Des centaines de Montréalais feront la croisière de deux nuits et un jour au Saguenay à l'occasion du congé le 24 mai courant. L'an dernier environ 800 voyageurs ont fait ce bref voyage et l'on prévoit que cette année le nombre n'en sera pas moins élevé. Le *Laurentic* quittera Montréal le soir du 23 mai pour être de retour le matin du 25.

Mouvement des paquebots
L'*Anaunia*, ligne Cunard, parti de Southampton, à Montréal lundi.

Le *Duchess of Richmond*, ligne du C. P., parti de Liverpool, à Montréal dimanche.

Le *Laurentic*, ligne White Star, parti de Liverpool, à Montréal dimanche.

Le *Montclare*, ligne du C. P., parti de Hambourg, à Montréal dimanche.

L'*Antonia*, ligne Cunard, parti de Montréal, à Liverpool aujourd'hui.

Le *Duchess of Bedford*, ligne du C. P., parti de Montréal, à Liverpool demain.

Le *Lady Nelson*, ligne du C. N., parti de Halifax, à Trinidad mardi.

Le *Lady Hawkins*, ligne du C.N., parti de Halifax, aux Bermudes, dimanche.

Si vous voyagez...
adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE DEVOIR. Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies: paquebots, chemins de fer, autobus. Aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphonez HARBOR 1241.

—Au rez-de-chaussée (centre)

En la personne de Feu James Morgan

président de Henry Morgan & Co. Ltd

Montréal perd un citoyen éminent, un grand marchand et un pionnier dans le commerce de nouveautés.

Nous nous joignons de tout coeur à ses nombreux amis pour offrir nos sincères sympathies aux membres de sa famille et à ses collaborateurs.

Dupuis Frères
Albert Dupuis
président.

La navigation

Compagnie générale transatlantique, arrivé à New-York, on comptait parmi ses passagers: Mme Charles de Ferry de Fontenelle, épouse du consul général de France à New-York, et ses fils Pierre et Charles; Francis Boyriven, cousin de l'homme politique Edouard Herriot; Marcel Bourgouin, nouveau vice-consul français à New-York; André Cambaggio, agent général de la C. G. T. à Saint-Nazaire; le R. P. Sauvage, économiste de la Congrégation de Sainte-Croix; S. E. Mgr Hiral, O.F.M., vicaire apostolique de Suez, et le R. P. Adolphe Roch, O.F.M., missionnaire; Mme Charles des Bailleurs, de Montréal.

Le coût des appels téléphoniques à bord de l'*Empress of Britain*, en Amérique ou en Europe en deca de 500 milles de la côte, est maintenant réduit à \$3.00 par minute pour une durée minimum de trois minutes, ce qui représente une forte réduction. Cela a été rendu possible à cause du grand nombre de téléphones qui se font habituellement par les passagers voyageant sur ce navire, le plus gros et le plus luxueux de la flotte du Pacifique Canadien.

Au cours des deux derniers jours certains armateurs ont accepté de transporter du grain de Fort William à Montréal à raison de 3½ sous le minot, soit un taux qui ne s'est jamais vu encore. Ces armateurs ont été l'objet de nombreuses critiques. On répète couramment qu'il leur est impossible de transporter le grain avec profit à un tel bas prix.

Lord Irwin, ancien vice-roi des Indes, quitte le Canada aujourd'hui de Montréal à bord du *Duchess of York*, du Pacifique Canadien.

Le capitaine George Denton, de Westport, N.-E., a perdu la vie hier en voulant sauver celle de son gendre qui était en danger. Malheureusement en plongeant il se frappa la tête sur une roche et se tua. Le capitaine Denton avait été près d'un demi-siècle au commandement des navires.

Mouvement des paquebots
L'*Anaunia*, ligne Cunard, parti de Southampton, à Montréal lundi.

Le *Duchess of Richmond*, ligne du C. P., parti de Liverpool, à Montréal dimanche.

Le *Laurentic*, ligne White Star, parti de Liverpool, à Montréal dimanche.

Le *Montclare*, ligne du C. P., parti de Hambourg, à Montréal dimanche.

L'*Antonia*, ligne Cunard, parti de Montréal, à Liverpool aujourd'hui.

Le *Duchess of Bedford*, ligne du C. P., parti de Montréal, à Liverpool demain.

Le *Lady Nelson*, ligne du C. N., parti de Halifax, à Trinidad mardi.

Le *Lady Hawkins*, ligne du C.N., parti de Halifax, aux Bermudes, dimanche.

Si vous voyagez...
adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE DEVOIR. Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies: paquebots, chemins de fer, autobus. Aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphonez HARBOR 1241.

—Au rez-de-chaussée (centre)

Dupuis Frères

Surveillant des jeunes délinquants
Québec, 20. (D. N. C.) — M. A. E. Lafond, de Montréal, a été nommé officier de Surveillance pour les jeunes délinquants catholiques.

Mort du consul de Finlande
M. Akseli Ruanheimo, consul général de Finlande est mort subitement à sa demeure, à Pointe-Claire. Il était âgé de 61 ans. Il laisse dans le deuil sa femme, sept enfants et plusieurs petits-enfants.

—Au rez-de-chaussée (centre)

Dupuis Frères

Surveillant des jeunes délinquants
Québec, 20. (D. N. C.) — M. A. E. Lafond, de Montréal, a été nommé officier de Surveillance pour les jeunes délinquants catholiques.

Mort du consul de Finlande
M. Akseli Ruanheimo, consul général de Finlande est mort subitement à sa demeure, à Pointe-Claire. Il était âgé de 61 ans. Il laisse dans le deuil sa femme, sept enfants et plusieurs petits-enfants.

—Au rez-de-chaussée (centre)

Dupuis Frères

—Au rez-de-chaussée (centre)

DUPUIS

Coiffures de plein été, pour... madame



1.59

Paille simili-panama d'une forme gracieuse à bord large et souple. Nuance naturelle pastel ou blanc. Un ruban gros grain, entourant la calotte et se terminant d'une boucle tailleur... suffit à garnir sobrement un chapeau que vous porterez, madame, en plus d'une occasion, cet été.

—Au deuxième (Demontigny)

...et monsieur



1.49